année — N° 196 — 10 Avril 1935 Prix : 2 francs

La Révolution prolétarienne

REVUE BIMENSUELLE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE

VERS LA GUERRE

RÉVOLUTION... D'ABORD !

L'EXPÉRIENCE BELGE

LE PLAN AU POUVOIR ? NON ! AU POUVOIR... SANS LE PLAN !

PLAN FLANDIN OU PLAN DE LA C.G.T.

LES ENTENTES PATRONALES

NOTES SUR L'U.R.S.S.

LA RÉFORME ÉLECTORALE UNE POLITIQUE DE PAIX

la Révolution prolétarienne

REVUE BIMENSUELLE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE

(Paraissant le 10 et le 25)

54, rue du Château-d'Eau — PARIS (X[e])
(Métro : Château-d'Eau ou Lancry)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois.........	10 fr.
Six mois...........	20 »
Un an.............	40 »

EXTERIEUR

Trois mois.........	13 fr.
Six mois...........	26 »
Un an.............	50 »

◆

PERMANENCE :
Tous les soirs, de 18 à 19 heures
54, rue du Château-d'Eau

◆

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction et l'Administration
à la *Révolution Prolétarienne*
54, rue du Château-d'Eau, Paris-10[e]

◆

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS
notre compte de chèques postaux :
« Révolution Prolétarienne » 734-99 Paris

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° *De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale ;*

2° *De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;*

3° *De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;*

4° *De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;*

5° *De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale, d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.*

SOMMAIRE

◇◆◇

LES FAITS DE LA QUINZAINE

Les événements peuvent se précipiter

Avant-hier, les deux ans; hier, le rétablissement officiel du service obligatoire en Allemagne et la mobilisation d'une classe en Italie; aujourd'hui, le maintien sous les drapeaux par la France de la classe libérable. Les mesures de préparation à la guerre ainsi se succèdent, qui ne sont plus, comme les programmes d'armement ou de fortifications, des mesures à plus ou moins longue échéance, mais des mesures d'intérêt immédiat, des mesures qui — les deux dernières surtout — n'ont de signification que si la guerre doit avoir lieu dans un tout proche avenir, dans quelques semaines, quelques mois au plus.

Sont-ce là de simples appels du pied, qui resteront sans suite, pour aujourd'hui du moins ? Ou bien la suite se déroulera-t-elle sans désemparer, jusqu'à sa conclusion logique : la mobilisation et la guerre ?

Je l'ai déjà dit; la réponse à cette question dépend essentiellement de l'état de la technique militaire allemande. Or, cet état nous ne le connaissons pas. Si on s'en tient aux facteurs visibles, l'infériorité militaire de l'Allemagne apparaît encore trop grande pour qu'elle risque dès maintenant le coup; mais, à côté des facteurs visibles, il y a les facteurs invisibles. A côté des facteurs quantitatifs qu'on peut à peu près estimer, il y a les facteurs qualitatifs qu'il est très difficile de connaître et d'apprécier. Avec le rôle considérable que la technique est appelée à jouer dans la prochaine guerre, les facteurs qualitatifs seront déterminants : un avion surclassé par l'avion de l'ennemi ne doit pas être compté pour un avion, mais pour zéro.

L'Allemagne possède-t-elle actuellement une technique suffisamment supérieure qualitativement à celle de ses adversaires pour estimer — à juste titre ou non — que cette supériorité lui permettra de vaincre en une offensive courte et foudroyante ? Alors, c'est la guerre pour cette année. Si tel n'est pas le cas, l'événement sera au contraire ajourné le temps nécessaire pour que puissent évoluer les autres facteurs du rapport des forces.

Le responsable

Mais, dans les deux cas, notre position ne peut qu'être la même.

Le responsable de l'hitlérisme, c'est notre impérialisme, l'impérialisme français. Si quasi toute l'Allemagne est aujourd'hui rangée derrière Hitler dans ses revendications nationales, c'est que toute l'Allemagne a été durant ces quinze dernières années brutalement asservie par l'impérialisme français.

Lorsque Hitler déclare qu'il est impossible à l'Allemagne de rester désarmée au milieu d'un cercle de nations armées, parce qu'ainsi celles-ci sont toujours en mesure, et sur toutes choses, de lui imposer leur volonté, si dommageable que cela lui soit, il ne fait que traduire une vérité de fait évidente que chaque habitant de l'Allemagne ressent et perçoit chaque jour. Lorsqu'il dit, texte en main, que le traité de Versailles n'a imposé le désarmement de l'Allemagne que comme un prélude au désarmement général, et qu'en se refusant à désarmer sous le prétexte d'armements allemands alors inexistants, la France a, la première, violé les clauses militaires du traité de Versailles, il ne fait qu'énoncer une vérité juridique incontestable.

De même, lorsque la France a interdit à l'Autriche, alors unanime dans sa volonté de rattachement à l'Allemagne, de s'unir à celle-ci, même uniquement sur le terrain économique, comment, devant cette violation éhontée, à l'encontre des Allemands, du principe au nom duquel la France avait « libéré » Polonais, Tchèques, etc., tout Allemand ne se serait-il point senti victime d'une effroyable injustice, n'ayant comme base que la force ? Et comment n'aurait-il pas alors tout sacrifié au besoin d'être fort, lui aussi !

Révolution... d'abord !

Ainsi donc, pendant quinze ans, l'impérialisme français s'en est donné à cœur joie. Et, soit dit en passant, non seulement en Allemagne, mais partout. Qu'on ne vienne pas nous dire, en effet, que c'était uniquement par peur de l'Allemagne, par peur du militarisme allemand, car à l'égard de peuples dont il n'avait rien à craindre, il s'est montré encore plus répugnant. Souvenez-vous de la guerre du Riff, déclenchée par les troupes françaises passant l'Ouergha ! Souvenez-vous de la conquête de ce qui restait encore indépendant dans l'Atlas marocain ! Souvenez-vous des expéditions contre les paysans d'Indochine ! Toutes opérations où la cruauté et la lâcheté « françaises » n'hésitèrent pas à arroser de bombes d'avions des populations sans défense, et tout compris : femmes, enfants, vieillards...

Or, tout ceci eut lieu après qu'eut été « gagnée » la guerre faite pour « le droit, la paix et la liberté », la guerre faite pour être « la dernière des guerres ».

Je dis bien : « faite » pour cela. Car ceux qui l'ont faite, l'ont faite très réellement pour cela. Ce ne fut point, comme on l'a dit à tort, du bourrage de crânes. C'est très spontanément et très sincèrement que le peuple de ce pays, prolétaires et paysans, voulait fonder un ordre nouveau, d'où la guerre et l'oppression seraient bannies. Par leurs proclamations, les dirigeants ne faisaient que se mettre — verbalement — à l'unisson des sentiments réels et profonds qui animaient les combattants et dont ils ne pouvaient, sans péril pour eux-mêmes, s'écarter. C'est un fait que l'esprit des tranchées était dans son ensemble, on peut dire : profondément pacifiste et internationaliste.

Donc, une guerre menée sous le signe et la réalité de l'internationalisme, de la paix entre les peuples, fondée sur le respect des droits de chaque peuple, et sur le développement de la liberté générale, a abouti exactement à l'inverse : à l'exacerbation de l'impérialisme, à une oppression des peuples vaincus comme il n'y en a pas d'autre exemple dans toute l'histoire moderne, à une régression formidable de la liberté dans le monde, chez les vainqueurs comme chez les vaincus.

Pourquoi ? C'est que : on avait remis à après la guerre, à après la victoire, la réalisation de ce pour quoi l'on combattait. On s'est battu comptant, pensant être payé à terme. En fait d'être payé, on a payé.

Là fut l'immense faute.

N'y retombons pas !

Toute guerre qui ne serait pas PRÉCÉDÉE de profondes transformations politiques et sociales détruisant les bases mêmes de l'impérialisme, n'aboutira qu'à un renforcement de celui-ci. Il s'agit cette fois de ne pas se contenter de promesses d'être payé,

mais au contraire se faire payer d'avance, *si l'on ne veut pas qu'une fois de plus le sacrifice soit vain.*
Révolution d'abord ! *Après, on verra à défendre, s'il y a lieu, la Révolution, les armes à la main !*

La triste fin d'une sale aventure

Donc, c'en est fait ! Après d'interminables marchandages, où les procédés d'intimidation mis en œuvre par les deux compères firent maintes fois croire à de bons camarades que le Japon et l'U.R.S.S. allaient entrer en guerre, on s'est entendu. On a, comme dans tout bon marché, fixé un prix intermédiaire entre celui primitivement demandé et celui primitivement offert, et... le chemin de fer de l'Est-Chinois est devenu propriété du Japon — pardon, du Mandchoukouo — au lieu d'être propriété de l'U.R.S.S.

Nous ne voulons, certes, point triompher à propos d'une chose aussi navrante; nous ne pouvons cependant pas ne point tirer l'enseignement de ce qui s'est passé. Lorsque l'U.R.S.S. fit la guerre à la Chine, il y a quelque six ans, pour rentrer en possession de la concession tsariste de l'Est-Chinois, nous fûmes les seuls à protester. Cette opération impérialiste type fut baptisée de « défense de l'U.R.S.S. », non seulement, bien entendu, par tous les lèche-culs et fonctionnaires internationaux du stalinisme, mais même par des hommes comme Trotsky, qui consacra toute une brochure à nous réfuter. Pour eux, le maintien de la mainmise de l'U.R.S.S. sur l'artère vitale de la Mandchourie chinoise était « un des instruments de la Révolution mondiale » et notamment de la Révolution chinoise. Pour nous, ce n'était qu'une tentative impérialiste, car on ne fait point de l'anti-impérialisme par des moyens impérialistes.

Les événements nous ont définitivement départagés. En fait d'être mis au service du prolétariat chinois et de sa lutte contre l'impérialisme japonais, le chemin de fer de l'Est-Chinois a été mis par les autorités « soviétiques » à la disposition pleine et entière des armées japonaises, aussitôt que celles-ci furent entrées en Mandchourie du Nord; le même chemin de fer fut refusé par les mêmes autorités dites soviétiques pour le transport des troupes chinoises qui luttaient contre l'envahisseur; et durant toute la guerre de guérillas qui suivit, imperturbables, les ouvriers et employés russes du chemin de fer de l'Est-Chinois ne cessèrent d'assurer le transport des munitions, des vivres et des hommes des troupes japonaises. Admirable manière d'aider le prolétariat chinois, n'est-ce pas ?

Tout cela afin de ne point donner un prétexte au Japon pour s'emparer du chemin de fer par un coup de force, et pouvoir ainsi recevoir par la suite, sous la forme d'un prix d'achat du chemin de fer, le prix des services rendus à l'envahisseur contre les envahis.

Les millions que le Japon va verser à Staline pour l'achat de l'Est-Chinois sont les deniers de Judas.

R. Louzon.

Retraite dorée

Extrait du *Temps* du 2 avril :

CANAL DE SUEZ. — *Dans sa séance d'aujourd'hui 1er avril, le conseil d'administration de la Compagnie du Canal de Suez a appelé aux fonctions d'administrateurs : M. Max Bahon, en remplacement de M. Gabriel Cordier, et M.* le général Weygand, *en remplacement de M. Louis Barthou.*

Une exposition de la Commune

La Municipalité de Saint-Denis et son maire Jacques Doriot viennent d'organiser, salle de la Légion d'Honneur, une exposition *La Commune de Paris* (18 mars-28 mai 1871), dont, en dehors de tout esprit de secte ou de parti, il y a vraiment lieu de les féliciter.

L'idée était dans l'air, mais ils ont voulu et su la réaliser. Ce que, à Paris, on n'est jamais parvenu à faire, une grande cité de la banlieue s'en est chargée et, ma foi, l'a réussi au delà de toute attente. On voudrait presque avoir un mot à redire, mais tout, local, présentation d'un goût sûr, ensemble des pièces et documents exposés, est si parfait, si bien à sa place, que l'on n'y par[viendrait] que difficilement.

Six grandes salles, claires, d'une tenue irréprochable, sont affectées à la présentation de toutes ces reliques. Affiches, placards, manuscrits — dont certains vraiment émouvants — portraits, peintures, charges, tout, absolument tout ce qui peut donner une idée de ces jours tragiques, mais, somme toute, réconfortants; tout, dis-je, est là représenté. Une écharpe, un drapeau, un portrait en diront souvent plus au visiteur que bien des descriptions ou des discours. Que ce soit le beau et sensible portrait de Varlin — cet ouvrier relieur, syndicaliste avant le mot, qui représente pour nous à la *R. P.* la plus pure figure de ce grand mouvement, — ou ces divers portraits de Louise Michel si vrais, si humains; que ce soient ces scènes des barricades, ces grands incendies dans la ville révoltée, tout, absolument tout, vous étreint et vous émeut.

Pour ma part, je n'ai pas souvenance d'avoir eu jamais pareille émotion dans une exposition.

Mais à quoi bon décrire, il faut, il est nécessaire que tous les camarades aillent voir cette exposition — elle durera jusqu'au 28 mai prochain — et je suis bien certain que tous m'approuveront de la leur avoir signalée, même s'ils trouvent que j'y ai mis un peu trop de fougue.

Un très beau catalogue de 696 numéros, contenant un Avant-propos de Lucien Descaves et une préface de Jacques Doriot, superbement présenté et rédigé par celui qui a été l'organisateur et l'âme de cette manifestation, M. André Barroux, conservateur du Musée de Saint-Denis, est et restera un document — unique à ce jour — qui en fait une véritable histoire anecdotique de la Commune.

J'ajoute qu'une trentaine d'illustrations, dont le beau portrait de Blanqui par Carrière, accompagnent ce catalogue et complètent certaines descriptions vraiment [évo]catrices des pièces exposées. — Paul Delesalle.

Souscription pour Victor Serge

Recueilli par Bouët, au Congrès de la Fédération Unitaire de l'Enseignement, 1.310 fr. — Henriette Roland Holst, 99 fr. 25. — A. Richard, Dax, 25 fr. — Conard, de La Chapelle, 10 fr. — Schamelhout, Anvers, 49 fr. 25. — De Mailly-sur-Yonne, 10 fr. — Lorenzo Mesnil, 25 fr. — Epstein (collecte du *Combat Marxiste*), 100 fr. — Un ami de la *Patrie Humaine*, 15 fr. — Tanqueray, Avranches, 20 fr. — *Ecole Emancipée* : E. et M. Dommanget, 20 fr.; R. Bally, 25 fr.; G. et L. Bouët, 20 fr.; Benistant, 10 fr.; Gilbert Raguier, 50 fr.; Detève, 2 fr. — R. Deville, Reims, 5 fr. — Ravaudet, Saint-Menoux, 20 fr. — Orsini, Paris, 20 fr. — Marguerite Audouy, Toulouse, 20 fr. — Pélisse, Le Chambon, 20 fr. — Marie Vidalenc, Lyon, 60 fr. — Rennes, Versailles, 100 fr. — A.-G. Mercier, 20 fr. — Pagès, Paris, 20 fr. — Marius Durand, Philippe-ville, 10 fr. — Cravoisier, Paris, 5 fr. — Total a ce jour : 2.090 fr. 50.

☘

D'autre part, nous avons reçu à la *R. P.* et transmis au Comité Victor Serge les souscriptions que voici : E. Allot, 25 fr. — Claveyrolas, 10 fr. — Duperray, 10 — Mlle Jouveshomme, 20 fr. — Farsy, 5 fr. — Suzanne Hilaire, 10 fr. — Y. et P. Barat, 50 fr. — Quelques militants confédérés de l'Enseignement (versé par Jean ...nec), 100 fr. — Total : 230 francs.

L'EXPÉRIENCE BELGE : DU « PLANISME » A L'UNION NATIONALE

LE PLAN AU POUVOIR ? NON ! AU POUVOIR... SANS LE PLAN !

Que le citoyen Vandervelde, « patron » du Parti ouvrier belge, et les chevronnés de son équipe aient sans hésiter répondu présent lorsqu'il leur fut demandé de participer en minorité à un gouvernement d'union nationale, cela ne peut, comme le dit plus loin, dans sa lettre de Belgique, notre camarade Ida Mett, surprendre personne. Depuis longtemps, on connaît Vandervelde; depuis longtemps, on sait de quoi il est capable. Tout au plus, certains pourront-ils s'étonner que les événements d'Allemagne n'aient absolument rien appris à ces éternels chevaliers du « moindre mal ».

Que le gouvernement Van Zeeland puisse s'enorgueillir de posséder, au ministère du travail, « l'ouvrier mineur » Delattre, ancien président de l'Internationale minière, secrétaire de la Fédération belge des mineurs, et dirigeant influent de la Commission syndicale belge, cela non plus ne surprendra personne. Depuis longtemps, on connaît la dépendance de la C.G.T. belge vis-à-vis du Parti ouvrier, dont elle est, en quelque sorte, l'appendice syndical. Depuis longtemps, on sait à quelles compromissions et à quelles capitulations cette soumission au mouvement politique a conduit le mouvement syndical belge. Tout au plus certains pourront-ils rétorquer au citoyen Delattre que si, selon son expression, il se trouvera, au ministère du Travail, sur un « lit d'épines », c'est, en somme, parce qu'il l'aura bien voulu. Il sera, du reste, tout à fait intéressant de suivre de près cette expérience : un militant des syndicats au ministère du Travail. Que de déceptions attendent les braves ouvriers belges!

Ce qui a surpris tout de même un peu plus, dans cette affaire, c'est l'entrée dans ce même gouvernement d'Henri de Man et de P.-H. Spaak.

Peut-être ici l'histoire, la grande Histoire, devrait-elle céder le pas à la petite. Le coup est joli, et il est classique. J'imagine que le citoyen Vandervelde doit être tout à fait réjoui d'avoir, avec un portefeuille, mis dans sa poche le « chef » de la gauche du P.O.B. Du même coup, il a décapité ladite gauche et réuni la presque unanimité du Parti pour une opération dont il avait juré ses grands dieux, il n'y a pas si longtemps, qu'il ne la recommencerait pas de sitôt. L'aventure de Spaak montre la fragilité de ce qu'un grand nombre de camarades ont cru et veulent encore pouvoir placer dans la « gauche » des partis socialistes. Pauvre « gauche » belge! Certes, la réplique de l'Action Socialiste est tout à fait bien. Mais il faut craindre que ses possibilités ne soient maintenant des plus limitées.

S'il nous semble que cette faillite du « gauchisme » belge doive être l'objet des méditations de tous ceux qu'en France séduit le « gauchisme » socialiste — ne serait-ce que pour se prémunir — combien plus important encore nous apparaît le sort réservé dans cette aventure au « planisme ».

Bien que certain d'entre les « planistes » français qui ne manque pas de toupet, vienne aujourd'hui nous raconter que le citoyen Henri de Man fut un « gauchiste », nous ne saurions oublier que de Man était, surtout et avant tout, un « planiste », que ses amis du P.O.B. se plaisaient à l'appeler le « père du Plan », et que, en France, ce sont ses idées maîtresses qu'ont reprises les auteurs du Plan dit de la C.G.T. Aussi, bien que nous soyons tentés, ici aussi, d'évoquer la petite histoire, nous apparaît-il nécessaire de dégager le trait essentiel de ce que le quotidien du syndicalisme réformiste appelle une « grande expérience ».

Ida Mett rappelle ci-après la formule du citoyen de Man avant son entrée au gouvernement : « Le Plan! Rien que le Plan! Tout le Plan! » Or, de Man, est maintenant membre d'un cabinet d'union nationale où, avec ses amis politiques, il se trouve en minorité; ce gouvernement n'a émis, sur les problèmes les plus importants, que des formules très vagues et d'une parenté extrêmement incertaine avec les idées essentielles du Plan. Cela se comprend : la majorité des membres du gouvernement est composée d'adversaires du Plan. Et un mot, le citoyen de Man se trouve au pouvoir, mais le Plan, lui, n'y est pas.

De plus, alors que le Plan du travail condamnait la dévaluation, l'acte essentiel du gouvernement Van Zeeland, l'acte pour lequel il a été constitué tout exprès, fut précisément la dévaluation, cette même dévaluation dont le secrétaire général de notre C.G.T. s'est fait, d'une façon assez inattendue, le champion lors du dernier C.C.N.

Devons-nous en tirer la conclusion qu'en Belgique, le Plan du Travail n'était qu'un moyen de préparer le mouvement ouvrier à une nouvelle expérience participationniste, que, derrière le Plan du Travail, il y avait le Plan Van Zeeland, et qu'en France, à l'instar, derrière le Plan dit de la C.G.T. se cache on ne sait quel autre Plan, Plan Flandin ou Plan Boncour?

Les événements nous le diront. Ce que nous voulons marquer, c'est qu'il est indispensable d'en finir au plus vite avec l'équivoque qui subsiste chez nous sur le caractère, sur la conception même du Plan dit de la C.G.T. Bien des militants étaient prêts et sont encore prêts à faire leurs un certain nombre de formules et, si l'on veut, un Plan — car il ne nous semble pas que nous soyons à la veille de la révolution sociale et la possibilité d'une expérience dans le genre du fameux « gouvernement ouvrier et paysan » qui fit l'objet naguère des préoccupations de l'Internationale Communiste ne nous paraît pas exclue des « perspectives » — mais la condition essentielle que posent ces militants est celle-ci: « Un Plan de la C.G.T. oui, mais que ce soit vraiment le Plan de la C.G.T., et que ce soit la C.G.T., elle-même, qui applique son Plan ! »

Or la direction de la C.G.T. n'a pas encore dit qui appliquerait le Plan.

Nous posons la question aux « planistes » : « Attendent-ils du gouvernement de M. Flandin ou de tout autre gouvernement de même sorte l'application de leur Plan? Conçoivent-ils une application, même partielle, des idées du Plan sans que soient réalisées

quelques-unes de ces réformes de structure qu'ils indiquent eux-mêmes comme essentielles, à l'exemple du citoyen Henri de Man, réformes que le même de Man a pourtant si peu élégamment jetées par-dessus bord pour devenir ministre? Nous emmènent-ils, comme en Belgique, à l'Union nationale »? Il nous souvient de certain « Plan du 9 juillet », et nous ne pouvons nous empêcher de constater que le gouvernement Van Zeeland a réalisé, en Belgique, la formule même du 9 juillet : « Conjonction de la jeune droite et de la jeune gauche. »

Nous attendons une réponse. Si le silence subsistait, nous serions bien forcés de reprendre à notre compte la formule des jeunes gardes socialistes belges et de dire aux nombreux militants de nos syndicats confédérés qui « marchent » dans le Plan qu'ils sont appelés, eux aussi, à être les victimes d'une « escroquerie politique ». — M. CH.

LETTRE DE BELGIQUE

LE GOUVERNEMENT DE RÉNOVATION NATIONALE

L'attitude du P. O. B. — Une palinodie du « père du Plan »
La trahison de Spaak.. — Danger de « corporatisme »

Que le Parti ouvrier belge ou, plus précisément, sa « vieille garde » soit entrée dans le gouvernement de « rénovation nationale », cela n'étonnera évidemment personne. Au contraire, cet événement correspond au maximum des aspirations politiques de ces citoyens. Chaque fois que se produisaient des changements dans les ministères belges, le P.O.B. faisait, plus ou moins à mots couverts, des propositions en vue d'entrer au gouvernement. Mais la bourgeoisie avait pu se passer jusqu'à présent de la participation des socialistes. C'est seulement lorsqu'il fallut accomplir une besogne pouvant fortement compromettre les partis bourgeois que le P.O.B. se vit appeler à participer au pouvoir. Peu importe à ces amateurs de portefeuilles ministériels que la dévaluation entraîne une diminution du pouvoir d'achat des travailleurs, succédant aux restrictions causées par la déflation; peu leur importe que la dernière opération financière soit exploitée comme étant l'œuvre des socialistes ! N'ont-ils pas sacrifié à ce magnifique idéal de gouvernement tripartite tant de possibilités de résistance prolétarienne ?

Tout cela est logique de la part de Vandervelde (« le patron ») et des hommes groupés autour de lui, qui craignent le plus au monde la révolution prolétarienne. C'est tout à fait consciemment qu'ils ont agi dans ce sens chaque fois que l'atmosphère politique devenait extrêmement tendue. Aussi, la création d'un gouvernement d' « Union Nationale » en 1935 constitue-t-elle un aboutissement logique de tout un enchaînement d'événements. En 1931, le P. O. B. torpille la grande grève des typographes bruxellois et fait imprimer son organe *le Peuple* par des non-grévistes. En 1932, le P.O.B. « calme » les esprits pendant la grève des mineurs par une série de promesses que la bourgeoisie contresigne. La manœuvre réussit et la menace de grève générale est écartée. En 1933, le P.O.B. sabote une grève partielle du textile à Verviers (le *Peuple* de cette époque fit le silence autour de ce conflit). Cette grève fut le prélude de la grève du textile de 1934 dont l'histoire tragique vient d'être décrite dans la *R. P.*

Vient l'année 1935. L'atmosphère continue à être plus tendue que jamais. Le chômage sévit; les indemnités de chômage deviennent de plus en plus faibles, tandis que les maigres économies des travailleurs sont depuis longtemps épuisées. Le gouvernement accentue encore plus sa politique de déflation obtenue par la restriction des ressources minima du prolétariat. Cette politique aboutit finalement à la promulgation des derniers arrêtés-lois provoq[uant] une telle vague de mécontentement que la grève g[éné]rale semble imminente. A ce moment, le P.O.B. [reste] encore une fois fidèle à son véritable esprit p[oliti]que : plutôt la réaction bourgeoise que l'insurrec[tion] prolétarienne! Lors du récent congrès de la Com[mis]sion Syndicale belge, de très nombreux délégué[s se] prononcèrent pour la grève générale de protesta[tion]. Delattre lui-même (le secrétaire de la Centrale [des] mineurs), devenu aujourd'hui ministre du tra[vail], était pour la grève générale. Mais on sauva la si[tua]tion en remettant à l'avant-scène l'homme à [tout] faire, le « patron », Vandervelde lui-même.

La grève fut écartée... on créa une Commis[sion] Nationale du Travail, où Vandervelde entra enc[ore] de banquiers à la Francqui et de catholiques fa[nati]ques. A cette concession, la bourgeoisie répondit [non] seulement en appliquant les arrêtés-lois, mais e[n in]terdisant une manifestation nationale qui d[evait] avoir lieu à Bruxelles le 24 février et était déjà [auto]risée par le remplaçant du bourgmestre de Brux[elles].

Comment réagit le P.O.B.? Il menaça tout d'a[bord] de faire démissionner plusieurs députés social[istes] y compris Vandervelde lui-même ; quelques [jours] après, toute la riposte se réduisit à une seule d[émis]sion à Bruxelles, d'où nécessité d'une élection [par]tielle s'opérant dans la capitale et ne soulevant [jus]qu'à présent que peu d'attention. Ce fut alors q[ue le] gouvernement démissionna pour des raisons d'o[rdre] monétaire. « Il faut sauver le Franc ! », s'écri[a la] bourgeoisie. « C'est le Franc de tous », répliqu[èrent] les hommes du P.O.B. N'est-ce pas là une raison [suf]fisante pour « oublier les querelles de partis [et] œuvrer ensemble pour sauver le franc ? Dans [leur] enthousiasme, ils oublièrent que hier encore [leur] devise était : « Tout le Plan! Rien que le Pla[n! »] Peu importe! Aujourd'hui, ils disent : « Tout po[ur le] Franc! » Ainsi se forma le gouvernement de « r[éno]vation nationale ».

⁂

Si ce gouvernement de « rénovation nation[ale »] n'avait compris que la « vieille garde » du P[.O.B.,] cela aurait été plus que logique, historiquem[ent et] politiquement. Mais le gouvernement triparti[te ne] comprend pas seulement des hommes de la v[ieille] génération, des Vandervelde; on y voit égaleme[nt les] citoyens de Man et Spaak, et voici la nouveauté.

Il n'est pas besoin de présenter de Man aux [lec]teurs de la *R. P.* De Man, par son fameux pla[n]

travail, n'est que trop connu dans le mouvement ouvrier international.

Mais il est intéressant d'examiner le rôle joué ici par le Plan. *La « vieille garde » du P.O.B. s'en est très bien servi en l'utilisant comme prétexte pour arrêter toute action immédiate.* Tout devait être subordonné à la réalisation du Plan qui, lui, une fois réalisé, allait amener le paradis sur notre terre souffrante. Il y eut certainement des naïfs qui prirent ces promesses argent comptant et s'imaginèrent que la formule « *Tout pour le Plan du Travail* » signifiait la *prise du pouvoir à travers la lutte des travailleurs.* Parmi ces naïfs, il y a surtout de jeunes socialistes.

Pour entraîner davantage la jeunesse socialiste dans l'aventure planiste, il fut décidé de créer la « mystique » du Plan. Cette jeunesse, épuisée par les années de crise et de privations, fit preuve d'un véritable enthousiasme. Dans les faubourgs des villes belges, de nombreuses inscriptions couvrent les murs : « *Vive le Plan! Le Plan au pouvoir! Rien que le Plan !* » Ce sont de jeunes militants ouvriers qui les ont tracées, risquant toujours d'être arrêtés et, par ce temps de crise, de perdre leur travail.

« *Nous avons considéré le Plan comme notre drapeau* », écrit Godefroid, militant en vue des Jeunes Gardes Socialistes (*Action Socialiste* du 30 mars 1935). « *Nous, J.G.S., nous sommes partis en campagne avec la formule du congrès de Noël 1933 : le Plan, rien que le Plan, tout le Plan! Nous ne pouvons le cacher, nous avons la sensation d'avoir été victimes d'une escroquerie politique.* »

Ce même Godefroid rappelle, dans le même numéro de l'*Action Socialiste*, ce que de Man lui-même dit au congrès du P.O.B. de Noël 1933 :

Pour le moment — déclarait de Man — *il m'importe seulement de montrer pourquoi, en offrant l'alliance à tous ceux qui sont prêts à marcher avec nous pour le Plan, nous disons que le programme de cette alliance sera :* rien que le Plan.

Mais il faut compléter cette formule en ajoutant : tout le Plan !

Ici, je ne m'adresse pas seulement à des hommes et à des groupements en dehors de notre mouvement, mais à nos propres camarades socialistes.

Il en est encore qui, je le crains, n'ont pas encore suffisamment compris pourquoi le Plan constitue un bloc de mesures qui, pour être efficaces, doivent être toutes réalisées, et qui pourraient même être dangereuses pour le but visé si l'on n'en réalisait qu'une partie. Ces camarades ne sont peut-être pas nombreux, mais il est parmi eux des hommes dont j'escompte particulièrement l'opinion et le concours. Je pense notamment aux camarades qui, dans le Ralliement, ont proposé d'amender la résolution en disant que nous ferons appel au concours, d'où qu'il vienne, pour la réalisation « en tout ou en partie » du Plan, et que nous accepterons toute participation à un gouvernement qui concourrait à ce but.

En tout ou en partie?

Si JE VOUS DEMANDE DE REPOUSSER LA PROPOSITION DE CES CAMARADES, *sans la moindre équivoque possible, ce n'est certes pas par amour-propre d'auteur. Si demain surgissait un plan mieux approprié que celui-ci au but visé... Eh bien! je m'y rallierais joyeusement et sans réserves. Mais alors aussi je dirais à l'égard de ces textes nouveaux ce que je dis du plan existant : c'est à prendre ou à laisser en bloc, pour la raison primordiale que ce n'est pas un simple programme de revendications politiques, mais un plan cohérent de réorganisation et d'action économiques.*

Ainsi parlait, il y a à peine un peu plus d'un an, le père du plan, le citoyen de Man.

A la Noël 1933, de Man condamnait la participation au gouvernement. « Rien que le Plan, tout le Plan! », telle était sa formule. En mars 1935, il entre dans un gouvernement constitué en majorité d'adversaires du Plan.

Et de Man, dont le portrait en béret alpin, pipe en bouche, figurait sur toutes les publications socialistes belges (encore une façon de créer la fameuse mystique !), a échangé sa coiffure démocratique contre un feutre correct; il est entré au gouvernement de « rénovation nationale » pour « réaliser » : *Rien que le Plan, tout le Plan !* ...en compagnie de dix ministres bourgeois.

⁂

Spaak n'est pas non plus un inconnu pour ceux qui ont suivi le mouvement de gauche au sein du P.O.B. et dans l'Internationale Socialiste. Ce mouvement a une importance historique en ce sens qu'il tend à ramener dans le domaine politique la classe ouvrière belge vers des positions internationalistes de lutte de classe. On le vit surtout grandir après la grève de 1932; c'est à cette époque que fut créé l'organe de la gauche socialiste, *l'Action Socialiste,* qui, dès sa création, fut rédigé par Spaak. Au fur et à mesure que le courant de gauche prenait plus d'envergure, la popularité de son chef grandissait. C'est lui aussi qui était à la tête de l'U.S.A. (Union socialiste antifasciste), sorte de milice ouvrière pour des fins défensives.

Voyant ce courant grandir, le premier réflexe du P.O.B. fut évidemment de s'en débarrasser, de le briser. Comme ce n'était pas facile, étant donné que ce courant comptait les éléments les plus sains et les plus actifs, on a essayé de le domestiquer.

Le Plan du Travail fut le piège dans lequel la gauche du P.O.B. tomba, et où elle risque aujourd'hui de se casser le cou. Le Plan étant adopté par la Jeune Garde Socialiste, celle-ci se trouva, en fait, écartée de la lutte des classes, la campagne pour le Plan utilisant toute son activité en vue de la création des « mythes ». Et, pour comble, le chef de cette aile gauche fait en quelques jours une volte-face sensationnelle et passe de l'opposition de gauche dans les rangs des participationnistes.

Comment expliquer l'attitude de Spaak, dont la popularité politique est étroitement liée à son rôle dans le mouvement de gauche du parti ?

L'*Action Socialiste*, qui continue de paraître et refuse de suivre Spaak dans ses pirouettes, écrit :

« *Avec la gauche socialiste, Spaak avait ce magnifique rôle à remplir : faire sentir au parti la poussée des masses avides de pouvoir politique réel leur permettant d'entamer la construction socialiste.* »

La première réaction de cette aile, malgré le coup dur, est saine et digne. L'*Action Socialiste* déclare encore dans son éditorial :

« *Le mouvement d'* « *Action Socialiste* » *ne s'incarne pas dans la personne d'un seul homme. Il a des racines profondes, vivaces. Demain le démontrera. Les hommes passent. L'idéal demeure.* »

Pourquoi Spaak a-t-il décrit ce tournant ? Voici comment il l'explique lui-même dans une lettre d'adieu envoyée à la nouvelle rédaction de l'*Action Socialiste :*

« *...Je suis sûr que si chacun de nos lecteurs connaissait tous les faits, pouvait reconstituer exactement toutes les circonstances politiques, rares seraient ceux qui n'apprécieraient pas comme moi les réalités, peut-être décevantes mais trop certaines pour être négligées.* »

Quelles sont les circonstances politiques dont Spaak parle si discrètement ? Dans un article du même numéro de l'*Action Socialiste*, nous trouvons ceci :

« *Il est des militants socialistes qui, loin de chercher une excuse à la stratégie illusoire de de Man, loin de se prétendre plus rusés et plus malins que les représentants de la bourgeoisie, répètent partout que la participation au pouvoir constituait la dernière carte pour le Parti, que le refus aurait mené à la dictature.* »

C'est probablement de ces menaces de dictature que parle Spaak dans sa lettre d'adieu. Ce danger était-il réel ? Nous croyons que, pour autant que la situation économique de la Belgique devenait toujours plus désastreuse, il n'est pas exclu que la bourgeoisie ait pu essayer un coup d'Etat dictatorial. « Les pleins pouvoirs » n'étaient évidemment qu'une préface à la dictature complète. Mais nous ne pensons pas, contrairement à certains socialistes, qu'une dictature militaire pourrait subsister dans cette Belgique qui n'a nullement de traditions militaristes, et où manque la caste même qui constitue la base d'une pareille dictature dans des pays comme l'Allemagne.

Il y a, en outre, en Belgique, un prolétariat uni en grande partie, un prolétariat qui montrait sa volonté de lutte; pour autant que le P.O.B. n'exercerait pas son influence néfaste de freinage, cette force serait suffisante pour barrer la route à la réaction.

Si Spaak avait pris confiance en cette force populaire, il aurait été moins craintif. Fils de la bourgeoisie, il a marqué une incompréhension totale de la psychologie de la masse populaire qui était derrière lui; c'est justement dans cette incompréhension qu'il faut chercher l'origine de sa trahison. Certains disent qu'il fut entraîné dans cette aventure tripartite par de Man. Si même cela est vrai, cela ne fait pas non plus honneur à son intelligence.

En tout cas, ce tournant fut si brusque qu'il risquait de donner un coup irréparable au jeune mouvement de gauche. La continuation de l'*Action Socialiste*, épurée des participationnistes, permet certains espoirs.

⁂

Que faire en face du gouvernement de « rénovation nationale » ? En ce qui concerne l'action immédiate, il faut prendre des contre-mesures dirigées contre le programme ébauché dans la déclaration gouvernementale. Celle-ci dit entre autres :

« *Les professions seront graduellement organisées. L'action des commissions paritaires sera étendue et développée.* »

Ces deux phrases contiennent, pour qui sait lire, plus de dangers qu'un coup d'Etat militaire, surtout quand on se rappelle que Spaak est un des trois rédacteurs de la déclaration ministérielle et qu'il avait montré l'an dernier une sympathie assez accentuée pour le corporatisme. Cela avait déjà, à ce moment, inquiété ses amis, mais on était prêt à expliquer cette sympathie par le manque de cohésion théorique qui caractérisait si bien ce chef.

Ces symptômes sont-ils tellement passagers? Pour montrer que nous ne sommes pas seuls à éprouver quelques inquiétudes à cet égard, citons un passage d'un article de fond du *Peuple* signé par A. Wauters, participationniste de toujours :

« ...*Les socialistes n'ont pas entendu sans inquiétude les allusions fort transparentes au corporatisme et aux méthodes nouvelles qui présideront aux relations entre le gouvernement et le Parlement. Sur ce dernier point, il faudrait que les actes du cabi[net] rassurent promptement ceux qui, sans exclure [la] modernisation des méthodes parlementaires, rest[ent] convaincus de ce que la démocratie est le m[oins] aventureux des régimes.* »

Un autre paragraphe de la déclaration gouver[ne]mentale confirme également que ces inquiétudes [ont] des raisons d'être. Le voici :

« *Quant au gouvernement lui-même, il devr[a se] conduire en gouvernement fort, affirmer par [des] actes la primauté de l'Etat.* »

Ce passage de la déclaration ministérielle [mérite] d'être comparé à certains passages de l'article [que] Spaak avait précisément écrit dans l'*Action So[cia]liste* à la veille d'entrer dans le gouvernem[ent] d'Union Sacrée :

« ...Etablir un pouvoir fort, prendre la déci[sion] de repousser inflexiblement, brutalement s'il le [faut] les attaques de ceux qui s'opposeront à l'œuvre [de] sauvetage... » (*Action Socialiste* du 23-3.) Vous v[oyez] que Spaak veut jouer les Mussolini. Qu'il n'ou[blie] pas qu'il a à peine la tête d'un quelconque Vo[ldé]maras !

« Retirer les arrêtés-lois qui ont été le symbole [de] la politique de déflation »; on trouve cette ph[rase] dans le même article de Spaak du 23 mars. To[ute]fois, c'est en vain qu'on la chercherait dans la d[écla]ration ministérielle. Pourquoi ? Il se fait que [les] arrêtés-lois, non seulement réduisent à presque [rien] les indemnités des chômeurs, mais ils organisent [l']intervention immédiate du pouvoir d'Etat dans la [vie] intérieure des syndicats, leur prescrivant le mon[tant] des cotisations à percevoir. Pareille intervention [ca]dre assez bien avec les symptômes corporatistes c[on]tenus dans la déclaration ministérielle.

Alerté par celle-ci, mis en présence d'un dan[ger] réel d'une dictature corporatiste (le gouverneme[nt a] déjà obtenu la prorogation des pouvoirs spéc[iaux] pour un an !), le prolétariat doit se grouper au[tour] d'un ensemble de revendications simples et clair[es] :

Le retrait des arrêtés-lois de janvier 35; des [aug]mentations de salaires, d'indemnités et de pens[ions] neutralisant l'effet de la dévaluation;

La sauvegarde des libertés syndicales défen[dues] contre les attaques corporatistes du gouverne[ment] de « rénovation nationale »;

Le maintien des libertés ouvrières existantes c[on]tre la dictature d'un gouvernement fort;

La préparation de la prise réelle du pouvoir [par] la classe ouvrière se dressant contre les comb[inai]sons tripartites.

IDA ME[TT]

Bruxelles, 1er *avril* 1935.

Pour les dettes du " Cri du Peuple "

Recettes du 1er trimestre 1935 :

Collecte au dîner de la *R. P.*, 302 fr. 35; Delsol, 50 [fr.;] Deveaux, 40 fr.; Duchêne (13e section P.U.P.), 20 [fr.;] Foy, 50 fr.; Charroin, 30 fr.; Jean Vidal, 100 fr.; [...] chère, 10 fr.; Cornec (pour quelques militants Ens[eigne]ment du Finistère), 100 fr.; Lagain, 20 fr.

P.-S. — Dans la récapitulation des versements [de] l'année 1934, il faut lire : Charroin, 120 fr. au lieu [de] 70 fr. et ajouter : Jean Vidal, 100 francs.

Adresser versements à F. Charbit, 7, place Séverine, [Le] Pré-Saint-Gervais. Compte chèque postal 1157-73, Pa[ris].

PLAN FLANDIN OU PLAN DE LA C. G. T.

LES ENTENTES PATRONALES

(SUITE ET FIN)

Le Parlement s'est mis en vacances sans que le Sénat ait examiné le projet de loi adopté par la Chambre sur les ententes patronales.

Peut-être, après tout, ce texte ne survivra-t-il pas aux vacances parlementaires.

Les questions qu'il pose devant le mouvement ouvrier sont à la fois intéressantes et importantes, et nous croyons nécessaire de poursuivre néanmoins l'examen commencé.

Légalisation des ententes et cartels

Nous l'avons vu dans le dernier numéro de la *R.P.*, l'essentiel du projet de M. Flandin est d'établir une discipline de classe du patronat et d'instituer l'intervention du gouvernement pour faire respecter cette discipline. Il convient d'ajouter qu'il s'agit surtout de mettre cette discipline au service des ententes et cartels, qui pourront demain réclamer le bénéfice de la loi.

Certes, M. Flandin et M. Marchandeau se sont défendus de viser très haut. Ils ont prétendu conserver à leur initiative un caractère particulier et exceptionnel. Ils ont même déclaré qu'il s'agissait, en l'occurrence, d'une législation « provisoire et limitée ».

Des esprits chagrins vont répétant que l'expérience Flandin n'a rien apporté. Pardon ! Elle nous a donné quelques définitions savoureuses, en particulier celle du « libéralisme dirigé ». Et voilà qu'elle nous apporte une conception nouvelle de la loi. Sous la présidence de M. Flandin, il paraît qu'on légifère « provisoirement », et pas pour l'ensemble des citoyens, mais seulement pour ceux qui réclameront le bénéfice de la loi. Selon M. Flandin, la loi peut être facultative.

On sait qu'il existe un article du Code pénal limitant l'activité et les droits de tous organismes qui, sous la forme d'ententes, trusts et cartels, ont pour but, quel que soit leur nom de baptême, la spéculation et la hausse des prix, lesquelles s'exercent forcément au détriment de la masse des consommateurs. On sait aussi que cet article n'est jamais appliqué.

Quoi qu'il en soit, au point de vue de la forme, de la loi, les nombreuses ententes patronales actuellement existantes sont des entreprises illicites et si l'article 419 du Code pénal était appliqué, aucune d'elles ne pourrait subsister.

Eh bien! le projet Flandin sur les ententes patronales vise à légaliser ce qu'interdit cet article 419. Ce qu'il apporte de nouveau, c'est le droit à la vie légale pour des groupements jusqu'ici occultes. Désormais, les ententes, trusts et cartels qui le jugeront nécessaire pourront opérer à l'abri de la loi, avec le concours de la loi.

Il s'agit bien d'ententes, de trusts et de cartels, puisque, ainsi que nous l'avons déjà souligné, l'article 3 du projet Flandin prévoit que les accords pouvant être rendus obligatoires pourront avoir comme but l'adaptation de la production à la situation du marché intérieur notamment par les mesures suivantes : restriction des moyens de production, recherche et création de nouveaux débouchés, limitation des heures de travail, stockage des marchandises, discipline des marchés, etc.

Stocker les marchandises et discipliner les marchés, cela veut dire défendre les prix, et c'est là un des objectifs d[e] toujours des ententes et des cartels.

De nombreux extraits de la discussion parlementair[e] pourraient sur ce point être cités. Je me bornerai à deux[.] D'abord celui-ci, de M. René Coty, le rapporteur du proje[t] de loi :

« *L'entente obligatoire, ce peut être, à plus ou moin[s] longue échéance, un trust entre les mains des plus habile[s] et des plus puissants.* » (Cité à l'*Officiel*, 21-2-35, p. 602.)

Voici, d'autre part, un aveu du ministre du commerce[,] M. Marchandeau :

« *Il est exact, je ne le nie pas, que les ententes doiven[t] aboutir, dans certains cas, assez nombreux, à un rajuste[-]ment des prix.* » (Séance de la Chambre du 14-2-35, *Offi[-]ciel*, p. 487.)

Enfin, le même M. Marchandeau est venu, assez naïve[-]ment, dire qu'en définitive, il s'agissait, comme pour le[s] lois de 1881, de 1884 et de 1901, de « rendre légal ce qu[i] était défendu la veille par la loi ». (Séance de la Chambr[e] du 21-2-35, *Officiel*, p. 590).

La cause est entendue : quand les ententes et le[s] cartels voudront devenir légaux, quand leur intérêt leu[r] ordonnera de faire appel à la loi pour se constituer e[t] pour arriver à leurs fins, ils pourront le faire grâce a[u] projet Flandin.

« Les monopoles de fait, vous allez les transformer e[n] monopoles de droit », a dit un député, M. Cluzan, et c'es[t] parfaitement exact.

Aucune gêne pour le patronat

Ce qui est vraiment extraordinaire dans le projet Flan[-]din, c'est qu'il met à la disposition du patronat le moyen d[e] constituer des ententes et des cartels légaux, c'est qu'[il] donne à ces ententes et à ces cartels le pouvoir de sup[pri-]mer toute dissidence en contraignant les récalcitrants[;] c'est qu'il va même jusqu'à accorder à ces ententes et à ce[s] cartels le droit d'émettre des emprunts en vue de rache[-]ter les usines qu'ils veulent absorber ou qu'ils ont condam[-]nées à disparaître, et, qu'en même temps, *il n'institu[e] absolument aucun contrôle des ententes et des cartel[s] actuellement existants.*

Même la simple obligation pour ces ententes et ce[s] cartels de seulement se déclarer a été repoussée par un[e] des majorités de M. Flandin, je veux dire la majorité d[e] droite (sur d'autres points, c'est la majorité de gauche qu[i] a permis le succès des textes gouvernementaux ou d'insp[i-]ration gouvernementale).

Il y aurait plusieurs études importantes à consacrer [à] ces méfaits des trusts, ententes et cartels actuellemen[t] existants, et nous espérons qu'il se trouvera dans notr[e] mouvement des militants sachant s'évader des illusion[s] de tout ordre pour se consacrer à cette tâche réaliste do[nt] l'importance est considérable.

Déjà, à la Chambre, au cours de la discussion du prése[nt] texte, certains élus n'ont pas manqué de le faire.

Il y a l'entente de l'*électricité*, qui vaut aux consomm[a-]teurs parisiens, a déclaré le citoyen Spinasse, de payer [le] kilowatt hydraulique, venu du Massif Central, au prix d[u] courant thermique.

« *Je connais un tissage* — a déclaré M. Wallach — *qui emploie quelques millions de kilowatts-heures, et pour lequel le prix de la consommation de courant électrique représente* 10 *centimes par mètre, sur un prix de façon de* 40 *centimes.* » (Séance du 19-2-35, *Officiel,* p. 560).

Il y a l'entente des *produits chimiques,* « qui a pour résultat d'augmenter de 30 % en France le prix de l'acide sulfurique et des produits tinctoriaux » et qui fait payer l'engrais cher au paysan.

Il y a l'entente des *tôles* et l'entente des *fontes et aciers,* dont, en dernière analyse, par le jeu des subventions de l'Etat, ce sont les contribuables qui font les frais.

Il y a l'entente d'*Als-Thom,* qui selon Spinasse, « se constitue pour alimenter de matériel électrique lourd un marché inexistant et qui, après avoir absorbé les petits et moyens producteurs, est réduite aujourd'hui à faire payer par les usagers de matériel domestique les frais de ces erreurs financières. »

Spinasse a cité encore le Comité central de la laine s'efforçant de faire disparaître les petites entreprises, afin de profiter seul d'une baisse des prix.

Un autre député, M. Elbel, ancien directeur des accords commerciaux au ministère du commerce, a dénoncé le formidable trust des matières grasses, *Unilever.*

Ce trust contrôle 70 % de la production française, il est le maître du marché international, son capital est de 8 milliards. « Un Etat parmi les Etats », a dit M. Elbel.

Voici comment, selon M. Elbel, s'exerce l'action de ce trust :

« *J'ai déjà été amené, dans d'autres enceintes que celle-ci, à dénoncer ce fameux trust anglo-hollando-allemand des matières grasses, le trust Unilever, qui exerce son emprise sur 70 % de la production française, contrôle 70 % de nos fondoirs, de nos huileries, de nos savonneries, 75 % des usines européennes, et joue à la baisse ou à la hausse, tantôt refusant pendant six mois d'acheter des matières grasses végétales et laissant pendant ce temps mourir de faim les nègres de nos possessions, pour n'acheter que le lard de baleine, le suif et le saindoux, puis, pendant six mois, se jetant sur le marché des arachides et de l'huile de palme, pour abandonner le marché des matières grasses animales, dont les cours s'effondrent aussitôt.* » (*Officiel,* 19-2-35, p. 541).

Eh bien! tous ces méfaits, et quantité d'autres encore, pourront continuer d'être accomplis en toute tranquillité.

L'idéal japonais !

Un député a très judicieusement expliqué comment le projet Flandin apporte au patronat le moyen de faire mieux encore.

« *Les ententes clandestines et occultes d'hier?* — a dit le député, M. Cluzan — *mais elles devaient se contenter d'une existence précaire ! Elles étaient soumises à la menace, théorique tout au moins, de la loi; elles étaient, en tout cas, astreintes à tenir compte de certaines dissidences que jamais elles ne pouvaient réduire. Ces dissidences, dans une certaine mesure, elles sauvegardaient encore le jeu de la concurrence, le jeu de l'offre et de la demande.*

« *Ces dissidences, elles étaient le frein sur l'action toute-puissante des féodaux de l'industrie.*

« *Ce frein, léger, je le reconnais, insuffisant, mais qui, tout de même, n'était pas sans action; vous vous efforcez, non pas de le renforcer, mais de le réduire et même de le supprimer demain.* (*Officiel,* 21-2-35, p. 583).

Une fois le projet Flandin devenu loi, il n'y aura, en effet, pour l'entente ou le cartel devenu légal, plus de frein d'aucune sorte.

Peut-être alors s'acheminera-t-on vers ce que le ministre du commerce n'a pas craint de présenter comme son idéal. Bel idéal! Noble idéal! Il vaut qu'on le rende public.

Comme M. Elbel déplorait que le Japon arrive à ven[dre] aujourd'hui sur notre marché des tissus de soie lége[rs à] meilleur compte que les cotonnades françaises, M. M[ar]chandeau l'interrompit en ces termes :

« M. Marchandeau. — *Avec ses industries organi[sées] et cartellisées comme je voudrais que fussent les nôtre[s]*

L'idéal du ministre du commerce, père avec M. Fla[ndin] du projet de loi sur les ententes patronales, ce sont « industries organisées et cartellisées » du Japon! C['est] un idéal fondé, comme l'a rappelé M. Cluzan, « sur deux bols de riz qui sont le salaire quotidien des ouvr[iers] japonais ». Merci bien! Très peu pour nous!

Mais n'y a-t-il pas déjà, en France, des régions et industries où la condition ouvrière est tombée si bas [que] l'on s'en rapproche, de cet idéal japonais? Ecoutez ce [qu'en] dit le député alsacien, M. Wallach :

« *Dans la région lyonnaise, il y a des gains ouvr[iers] de* 1 *franc à* 1 *fr.* 10 *l'heure. Dans les Vosges, de n[om]breux ouvriers gagnent moins de* 10 *francs par jou[r]*

Si c'est à cela que tend véritablement le projet Fla[ndin], si ce sont ces lendemains qu'il nous prépare, alors n[ous] n'avons que trop tardé à le dire et nos organisations s[yn]dicales sont bien coupables de ne pas alerter la cl[asse] ouvrière contre lui.

La classe ouvrière n'a ici rien à gagn[er]

Sans aller aussi loin, à propos d'un texte qui, ap[rès] tout, pourrait bien, à l'exemple de tant d'autres, dor[mir] d'un sommeil éternel dans les cartons sénatoriaux, il [est] indispensable de se demander si la classe ouvrière [a] quelque chose à gagner à l'application du projet Fla[ndin] et en général au développement des ententes et [des] cartels.

Certes, dans tous les cas, et en dépit de toutes les i[llu]sions passagères, seuls comptent, en allant au fond [des] choses, l'état de la classe ouvrière, sa force, celle de [ses] organisations. Qu'il y ait entente patronale ou qu'il n'y [ait] pas entente patronale, la classe ouvrière faible et ino[rga]nisée est vaincue d'avance; elle n'a de chances de suc[cès] que si elle est forte, organisée, résolue.

Or, il semble qu'avec le développement des ente[ntes,] trusts et cartels, les conditions de la lutte ouvrière viennent, en général, plus difficiles. Non seulement [les] patrons sont mieux à même de résister, mais, grâce [à] l'entente, ils peuvent utiliser contre les ouvriers d'une [ré]gion, résolus à la résistance, les ouvriers inorganisés disposés à tout accepter d'une autre région. Alors que [le] projet de loi Flandin annihilerait toute dissidence pa[tro]nale, et une dissidence patronale est forcément touj[ours] favorable à la classe ouvrière, l'entente permettrait [au] patronat de profiter à plein de toute dissidence ouvr[ière].

Quand un groupe d'industriels s'apercevra qu'une en[tre]prise concurrente paie de meilleurs salaires et disp[ose] ainsi de la meilleure main-d'œuvre, il lui sera facile [de] faire jouer l'obligation du projet Flandin, de la soume[ttre] à la majorité, et les ouvriers de l'entreprise en question [se] trouveront gravement lésés. Ici non plus, la classe ouvr[ière] n'a rien à gagner à l'entente patronale.

Mais où la classe ouvrière n'a surtout rien à gag[ner], c'est dans la hausse des prix. Je sais bien que, par ex[em]ple, en Belgique, le gouvernement Van Zeeland a [fait] miroiter qu'en restaurant la marge bénéficiaire des ind[us]triels — car c'est un des articles de ce programme m[agni]fique qu'ont approuvé les ministres du P.O.B.! — il se[rait] possible de payer de meilleurs salaires. Possible, cer[tai]nement. Mais ces meilleurs salaires n'interviendront ja[mais] qu'à un moment où la ménagère aura déjà, et sou[vent] depuis pas mal de temps, *payé tout plus cher.* C'est, [en] définitive, le salarié qui trinquera. Comme l'ouvrier co[nsti]tue, avec le paysan, la grosse masse des consommat[eurs] de ce pays, s'il est prouvé — et c'est, je crois, abond[am]ment prouvé — que les ententes, trusts et cartels, s[...]

néfastes aux consommateurs, il est indiscutable que la classe ouvrière n'a rien à gagner au développement et à la légalisation des ententes, trusts et cartels.

Pourtant, avec quelques réserves, les dirigeants de la C.G.T. ont montré une certaine sympathie pour le projet Flandin. Pas tous, c'est vrai, mais son secrétaire général n'a pas dit qu'il n'irait pas siéger au Comité d'arbitrage prévu par ledit projet. Il ira donc.

Un trompe-l'œil

Il ne s'agit pas de reprendre ici les attaques des dirigeants communistes contre certaines personnalités. A ce propos, il nous faut seulement regretter que l'on prête si facilement le flanc à ces attaques et, d'autre part, qu'on n'y ait pas répondu en montrant que les députés communistes ont pris à la Chambre une attitude de principe absolument identique à celle des dirigeants de la C.G.T.

En effet, un amendement communiste, défendu par Midol, *acceptait* l'institution du comité d'arbitrage; il organisait même la représentation ouvrière dans ce comité. En voici le texte, d'après le *Journal officiel* du 26 février 1935 (pages 667-668) :

« *Il est institué un Comité d'arbitrage comprenant :*

« *5 délégués patronaux des entreprises industrielles ou commerciales élus à raison :*

« *De 1 par les chefs d'entreprises n'occupant pas de salariés autres que les membres de leur famille;*

« *De 1 par les chefs d'entreprises occupant de 1 à 10 salariés;*

« *De 1 par les chefs d'entreprises occupant de 10 à 100 salariés;*

« *De 1 par les chefs d'entreprises occupant de 100 à 1000 salariés;*

« *De 1 par les chefs d'entreprises occupant plus de 1000 salariés;*

« *5 délégués ouvriers élus par les salariés de l'industrie et du commerce;*

« *5 délégués de l'agriculture élus à raison :*

« *De 1 par les métayers;*

« *De 1 par les fermiers;*

« *De 1 par les propriétaires exploitant avec le concours seuls membres de leur famille;*

« *De 1 par les propriétaires exploitant avec le concours de salariés;*

« *Et de 1 par les ouvriers agricoles.*

« *Le secrétaire général du Conseil national économique remplit les fonctions de commissaire du gouvernement.* »

Si donc nous regrettons qu'on ait donné aux dirigeants communistes des arguments en se laissant présenter à la tribune de la Chambre dans des termes qui n'ont rien d'honorable pour un militant ouvrier, si nous déplorons qu'on soit descendu encore d'un degré et qu'on soit passé, en matière de représentation ouvrière, de la notion de *l'organisation la plus représentative* à celle de la *personnalité la plus représentative* (ce qui est extrêmement dangereux pour le mouvement ouvrier et pour la C.G.T. elle-même) — nous n'oublierons pas l'important. Et l'important, c'est ici le principe de la représentation ouvrière au sein d'un comité d'arbitrage chargé de déclarer légaux certains groupements patronaux, ententes, trusts et cartels.

Une fois de plus, nous ne sommes d'accord ni avec les dirigeants réformistes, ni avec les dirigeants communistes. Les uns et les autres se sont prononcés pour le principe de cette représentation. Nous sommes résolument contre parce que nous pensons que la classe ouvrière n'a rien à gagner dans cette affaire; au contraire, il lui faut, croyons-nous, se garder de prendre une responsabilité quelconque dans la formation d'organismes de cette sorte, d'autant moins que le principe de la représentation ouvrière dans la direction des groupements patronaux eux-mêmes a été, comme on pouvait s'y attendre, repoussé.

Et si l'on nous dit que nous forgeons des dangers imaginaires, qu'une fois de plus nous apparaissons comme des « jamais contents », nous répondrons que ce n'est pas nous qui avons parlé d'une monnaie d'échange. S'il faut une monnaie d'échange, c'est bien qu'il n'y a pas que des avantages. Si l'on s'est soucié de faire inclure dans ce texte des garanties pour la classe ouvrière, c'est bien qu'on y a discerné certains dangers. Or, justement, c'est un élu qui touche de près à la C.G.T., le citoyen Lafaye, qui a parlé du contrat collectif comme précisément de cette monnaie d'échange nécessaire pour que les accords professionnels soient « acceptés par l'ensemble du monde du travail ».

On dira que le gouvernement a accordé les satisfactions qu'on lui demandait. Ce n'est pas exact.

Députés communistes, socialistes et néos avaient, sur ce point, les uns et les autres, déposé des textes très nets. Ils ont, les uns et les autres, retiré leurs textes pour se rallier à une nouvelle rédaction de l'article 7 où il est dit que « s'il résulte de l'avis prescrit à l'article 5 (avis du comité d'arbitrage) ou s'il est reconnu par le ministre du Commerce que les mesures prévues dans un accord seront susceptibles d'avoir des répercussions directes sur la situation du personnel employé dans la production intéressée, ou d'entraîner le licenciement de tout ou partie du personnel, les groupements intéressés SERONT APPELÉS A COMPLÉTER les accords par des conventions collectives de travail ».

J'ignore tout de l'atmosphère du Parlement, mais il me paraît énorme que des élus ouvriers aient pu se laisser endormir par de telles subtilités. M. Marchandeau leur ayant dit que sa rédaction avait un sens impératif, ils n'ont pas insisté. Or, quand on lit attentivement le texte voté, on s'aperçoit que la formule « *seront appelés à compléter les accords par des conventions collectives de travail* » ne présente aucune garantie. D'abord, l'inexistence de telles conventions n'empêchera pas les accords d'exister, de fonctionner. Leurs dirigeants pourront les créer, ils seront seulement appelés à les « compléter »... après. Et s'ils refusent de les compléter? Eh bien! rien n'est prévu dans le projet pour les y contraindre.

Plan Flandin ou Plan de la C. G. T. ?

La participation de la C.G.T. à l'application de cette loi de discipline patronale paraîtrait d'autant plus paradoxale que, si l'on s'en tient aux textes connus, les intentions de M. Flandin sont des plus claires : il veut discipliner la production, l'organiser, et surtout la *réduire* pour l'adapter à la consommation.

Or, tout de même, les mesures incluses dans le Plan dit de la C.G.T. n'ont pas cessé d'être présentées aux militants comme autant de moyens d'augmenter le pouvoir d'achat de la classe ouvrière et de l'ensemble des consommateurs, c'est-à-dire de développer les facultés de consommation, d'adapter la consommation à la production.

Les deux voies ne sont-elles pas diamétralement opposées ?

M. Flandin a déclaré textuellement, à l'issue des débats consacrés à son projet :

« *...la loi reste bien dans ce cadre général de l'adaptation de la production à la consommation, qui, dès l'origine, a constitué l'article essentiel du programme économique du gouvernement.* » (*Journal officiel*, séance du 5-3-35, p. 837).

C'est bien parce qu'en définitive la politique économique du gouvernement Flandin se situe dans un tout autre cadre que celui où ses auteurs ont placé le plan dit de la C.G.T. qu'il nous paraît impossible que les militants des syndicats confédérés ayant accepté le Plan laissent incorporer la C.G.T. dans l'organisme essentiel du Plan Flandin.

Mais saurons-nous jamais ce qui se cache sous une équivoque — l'équivoque du Plan dit de la C.G.T. — que personne ne songe à dissiper?

M. CHAMBELLAND.

A TRAVERS LES LIVRES

Elie REYNIER : Le Pays de Vivarais (Chez l'auteur, à Privas).

C'est avec un grand retard que nous signalons ici un ouvrage de géographie consacré au Vivarais par notre camarade Reynier.

Très modestement, comme il convient à un vrai syndicaliste, Reynier nous avertit que son livre n'a pas de prétention à l'originalité, n'est pas un appoint personnel à la science géographique. C'est exact si l'on veut, car il ne s'agit pas là d'un travail qui épuise son sujet en le renouvelant. Reynier a voulu s'en tenir, en effet, à condenser tout ce qui a été écrit de géographique sur le Vivarais, y compris ses propres livres et ses propres articles. Mais il a composé un ouvrage qui est bien supérieur à un simple travail de vulgarisation. Je pense que désormais l'on n'aura plus rien à dire d'essentiel sur le Vivarais.

Il ne m'en voudra pas, je l'espère, de rappeler ici tout son mérite de professeur modeste qui a fait, loin des grandeurs, presque toute sa carrière à l'Ecole Normale de Privas, s'adonnant à la fois à son métier, à la science et à la vie militante. Il en est encore qui se rappellent son *Organisation syndicale dans l'Ardèche*, publiée en 1912 par la *Vie Ouvrière* (l'autre). Ce canevas social de son département, cadre de son action et de ses études, il l'a repris, enrichi, dans son livre d'histoire économique sur *la Soie en Vivarais* (1921), un des travaux de ce genre les plus approfondis et les plus appréciés. Depuis, il a publié divers articles de géographie régionale et une petite monographie départementale pour les écoles primaires pour condenser aujourd'hui ses travaux dans le livre que nous présentons.

C'est donc pour ainsi dire un ouvrage vécu, mis sans cesse sur le chantier, qui parvient à une connaissance intime et maîtrisée du sujet. Il s'agit, en géographie, d'expliquer la vie économique et même la physionomie morale des hommes par le milieu physique où se dépensent leurs efforts. Placé dans un pays des plus variés, des plus contrastés même, Reynier en a nettement saisi toute la complexité. Les hauts pays froids granitiques s'y raccordent aux collines calcaires plus chaudes et déjà méditerranéennes, et l'activité volcanique a encore bouleversé, remanié ses paysages si divers. Ce sont autant de petits pays familiers aux habitants et qu'il faut caractériser. Reynier l'a fait avec précision dans l'aspect et les conditions de la vie. Après quoi, il en arrive à une synthèse du travail et de la géographie humaine pour faire apparaître toutes ces qualités d'énergie et de sérieux de l'Ardéchois qui a cherché à sortir de la vieille misère en se livrant au travail minutieux et si aléatoire de la soie, à l'ancienne industrie du papier, à celle des ciments. Pays bien typique avec sa population paysanne fondame[ntalement] modifiée par l'industrie rurale dis[persée]. Sans littérature, mais avec s[ym]pathie et clairvoyance, Reynier a caractérisé cette population sér[ieuse] et active dont la mentalité se ré[vèle] sous l'effet du travail indus[triel].

Son livre, abondamment illu[stré], muni de nombreuses cartes, est [pré]senté agréablement avec des bois [gra]vés vigoureux et évocateurs. Re[ynier] peut être fier de sa besogne dont [ses] compatriotes lui seront certaineme[nt] connaissants. Puisse *le Pays de V[iva]rais* leur faire aimer la géograph[ie] propre à développer ce sens du co[ncret] qui devrait être pour les syndica[listes] une sorte de sixième sens. — A. [...]CHARD.

Jacques RENNES : Exposé [du] Marxisme (Edit. «Liberté[»]).

Le meilleur exposé des idée[s de] Marx qui existe à ma connaiss[ance], accompagné d'un commentaire [abon]dant et généralement juste. Non qu'il n'y ait des réserves à faire de nombreux points, notamment l'amour que montre l'auteur pour expressions qui ne signifient rien, « les aspirations des âmes élevé[es] », la « culture spirituelle et morale », « noblesse du travail prolétarie[n] », etc..., amour de la phrase qui lui [fait] achever son livre par un pa[rallèle] stupide : celui de Marx et de... R[e]nau, le bellâtre phraseur. — R. L[...]

PARMI NOS LETTRES

A l'U. D. de la Côte-d'Or

Un de nos amis dijonnais nous écrit :

Je voudrais te donner quelques renseignements sur ce qui s'est passé ici.

Samedi soir 31 mars, conférence de Jouhaux sur le Plan. Ce fut un beau chahut. Dès le début, les Jeunesses Communistes invectivèrent Jouhaux. Celui-ci parla au milieu d'un tapage ininterrompu, le service d'ordre ne voulant pas sortir les perturbateurs pour ne pas donner le spectacle d'ouvriers se battant entre eux : c'était assez, en effet, de la courte bagarre du début. A un moment donné, les « unitaires » jetèrent dans la salle de la poudre sternutatoire qui produisit l'effet que tu devines. Jouhaux continuait de parler de façon assez vague. Chaque fois qu'il était applaudi, les huées, en réponse, déferlaient, même quand ses paroles pouvaient avoir l'assentiment de tous (par exemple quand il dénonça la mainmise de l'oligarchie !). Puis le représentant de la C.G.T.U. vint stigmatiser la trahison de Jouhaux, engueuler l'Union des Syndicats, et réclamer l'unité « mais pas avec les chefs de la C.G.T. ». Quand Jouhaux voulut répondre (il fut maladroit), le tumulte s'enfla et la séance fut ainsi levée, au milieu d'une vive agitation. Voilà comme on travaille pour l'unité ! Et cependant, il était facile de faire une critique serrée de l'exposé de Jouhaux, lequel ne rendait aucun son ouvrier, et était plus imprécis encore que la brochure du Plan.

Naturellement, ces incidents pesèrent lourdement sur les débats du Congrès du lendemain. Curieux comme ça tombe toujours à point nommé !

Notre proposition de faire participer l'U. D. au Comité des chômeurs qui avait failli être acceptée en Comité général quinze jours avant (6 pour, 6 contre, 1 abstention) fut repoussée à la majorité.

Tous nous sentions le malaise et n'étions pas sans inquiétude sur le sort réservé à la question de l'unité. Nous expliquâmes tout de même notre position (indépendance du syndicalisme, libre fonctionnement des tendances, représentation proportionnelle, refus de subordonner l'unité à la répudiation des fractions). Jouhaux, dans un long et habile exposé, s'[effor]ça de faire adopter la motion [du] dernier C. C. N.

Cette motion recueillit 30 ma[ndats], 30 s'affirmèrent contre, et il y e[ut ...] abstentions. 53 mandats sur 83 [refu]saient, en somme, d'accepter la [mo]tion officielle ! Et si « pour » et « [con]tre » arrivèrent à égalité, ce f[ut en] grande partie à cause de l'heur[e tar]dive qui, les délégués étant déj[à par]tis, nous fit perdre 8 mandats et 4 seulement à l'autre tendance.

En raison du résultat, il a é[té dé]cidé qu'un referendum serait or[ganisé] pour permettre aux syndicats de [s'effec]tuer. Sans doute y serons-nous [battus] par la participation occasionnelle [à la] vie de l'U. D. de certains sy[ndicats] qui, d'ordinaire, s'en moquent. [Il ne] reste pas moins que nous avo[ns ob]tenu un premier résultat d'impo[rtance]. Peut-être aurait-il été plus ne[t sans] les incidents stupides de la veil[le].

En ce qui concerne le Plan, il [a été] décidé de tenir une ou deux s[éances] d'information et de discussion [pour] permettre aux syndiqués de se [faire] une opinion en vue des assem[blées] générales de leurs syndicats.

NOTES SUR L'U. R. S. S.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

Nous n'avons attendu si longtemps pour relater les dernières mesures de « démocratisation » du système électoral *le plus démocratique du monde* que dans l'espoir d'en parler plus complètement. Mais comme l'élaboration des nouveaux textes de loi est excessivement laborieuse, rendons-nous à l'impatience du lecteur.

Le 1er février 1935, le plénum du Comité central du Parti bolchevik charge le président du Conseil des Commissaires du peuple Molotov de présenter au Congrès des Soviets de l'Union (en session à cette époque) le projet : 1° d'égaliser le système de représentation, 2° de rendre les élections directes et 3° d'instituer le vote secret.

Le 6 février, après un discours de Molotov, le Congrès accepte le principe de ces mesures et charge le Comité central exécutif des Soviets de nommer une commission qui devra préparer les nouveaux textes de la Constitution soviétique et les présenter à une de ses sessions ultérieures.

La Commission a été immédiatement choisie et nous attendons les résultats de ses travaux pour les commenter.

Contentons-nous donc aujourd'hui de quelques remarques.

La Constitution soviétique assure la prépondérance aux habitants des villes en leur donnant environ trois fois plus de poids électoral qu'à ceux des campagnes en ce qui concerne l'élection des délégués aux différents congrès des Soviets. L'égalité de représentation viendrait donc à abolir ce « privilège ».

Que nos camarades ne commettent surtout pas l'erreur de croire à l'avènement du pouvoir de la classe paysanne sur la classe ouvrière! Ni l'une, ni l'autre n'en auront plus qu'elles n'en ont actuellement, c'est-à-dire aucun.

Le système électoral de l'U.R.S.S. est très compliqué. Les membres des comités exécutifs sont élus au deuxième, troisième ou quatrième degré, selon l'importance des comités. L'électeur proprement dit, lui, ne vote qu'une fois, c'est pour élire les membres du Soviet (conseil municipal) de la ville ou du village. Les élections directes tendraient donc à faire élire les délégués aux congrès et les membres des différents comités exécutifs de la même façon qu'on élit ceux du Soviet. En langage d'Occident, ceci voudrait dire que, par exemple, les députés au Parlement (membres du Comité central exécutif de l'Union) seraient élus directement, comme en France, au lieu de l'être au quatrième degré. On sera bien étonné d'apprendre que la République *la plus démocratique du monde* en est là.

Quant à la troisième mesure, il s'agirait de remplacer le vote à main levée par le vote secret. C'est-à-dire que, n'ayant pas le droit de présenter d'autres candidats que les officiels, de défendre d'autres programmes que celui du gouvernement ni de critiquer ce dernier, on aurait, au moins, comme en Italie mussolinienne, celui de déposer un bulletin négatif une fois tous les deux, trois ou quatre ans.

Pour qu'un régime dit prolétarien s'enorgueillisse de telles mesures, il faut vraiment qu'il soit bien loin de toute démocratie.

Précisons que les réformes *promises* ne concernent que les élections aux Soviets et à leurs organes, élections qui viennent d'avoir lieu selon l'ancien système et qui ne se renouvellent qu'à plusieurs années d'intervalle, alors qu'on fait silence sur les votes au sein du parti, du syndicat et de la vie publique, votes incomparablement plus fréquents et de portée à la fois plus concrète et plus profonde.

Sans connaître exactement ce qui sortira de ces *promesses* de réforme, il est difficile d'en indiquer les causes. Il semble toutefois que le désir pour Staline de se rapprocher d'une population aux trois quarts paysanne, qu'on a tant fait souffrir et qu'on prépare fébrilement à la guerre, y est pour beaucoup. On ne risque d'ailleurs rien puisque depuis la collectivisation le paysan est encaserné dans les kolkhozes d'Etat et solidement tenu par la cellule communiste que possèdent maintenant presque tous les villages.

Par ailleurs, on y gagnera de pouvoir tâter le pouls de la population, on saura en haut lieu où et combien de votes négatifs auront été émis.

L'attentat contre Kirov a pu susciter en même temps qu'une répression sauvage vis-à-vis des milieux « subversifs » un libéralisme relatif vis-à-vis de la grosse masse de la population. Il faut bien annihiler l'effet toujours dangereux d'un exemple aussi retentissant.

Et enfin, ne l'oublions pas, la politique extérieure de Staline l'engage actuellement à une politique intérieure un peu plus libérale, au moins dans les formes.

Herriot et d'autres doivent pouvoir défendre l'alliance avec la République *la plus démocratique du monde.*

UNE POLITIQUE DE PAIX

Plus personne ne pense sérieusement à une guerre des pays capitalistes contre la République dite des travailleurs. Dans la conflagration qui se prépare, l'armée « rouge et socialiste » jouera son rôle aux côtés de l'armée française et bourgeoise ou d'une autre, tout simplement, comme si de rien n'était. Les esprits y sont d'ailleurs préparés dans les milieux les plus communistes comme les plus réactionnaires du monde et il est curieux d'imaginer que H. de Kérillis, Zyromski et Thorez se retrouveront un jour luttant pour la même cause! Et pourtant!

Dans cette préparation avouée à la guerre, l'U.R.S.S. se devait de rattrapper et de dépasser (selon la formule) les pays capitalistes.

Le récent discours au Congrès des Soviets de l'adjoint au commissaire du peuple à la défense Toukhatchevski (1) nous apprend ce qu'il en est.

Laissons-le parler :

« *...Pendant ces quatre dernières années, notre flotte aérienne s'est accrue de 330 %, le nombre de nos tanks rapides s'est augmenté de 2.475 %, celui des tanks légers de 760 %, des tanks moyens de 792 %.*

« *Le nombre des mitrailleuses a augmenté de 2 ½ à 7 fois, selon les formations. L'artillerie lourde a plus que doublé.*

. . . .

« *Le nombre des sous-marins s'est accru de 535 %, celui des gardes-côtes de 1.100 % et des torpilleurs-torpédos de 470 %.*

. . . .

« *Nos frontières sont maintenant fortifiées et nous avons construit beaucoup de nouvelles casernes et des villes-casernes dans des contrées presque inhabitées...*

« *Il va de soi que notre armée, qui comptait auparavant un peu moins de* 600.000 *hommes, ne pouvait plus répondre aux nouveaux besoins de la défense de nos frontières et le gouvernement a porté ses effectifs à* 940.000 *hommes, chiffre atteint en fin* 1934. »

On ne s'étonnera donc plus d'apprendre qu'Hitler s'est autant servi du discours de Toukhatchevski que du

(1) *Izviestia* du 31 janvier 1935.

rétablissement des 2 ans en France pour justifier sa décision du service militaire obligatoire.

Remarquons qu'aucun décret gouvernemental, sans parler d'une décision d'un congrès des Soviets, n'a été nécessaire. On n'a même pas eu besoin de demander à un parlement le vote d'une loi pour élargir le recrutement ou augmenter la durée du service militaire (elle est de 1 à 5 ans selon les armes); il a suffi de quelques ordres administratifs ordinaires. Il n'en a pas fallu plus pour disposer des crédits nécessaires.

« *Evidemment, continue l'orateur, toutes ces mesures nécessitèrent un excédent de dépenses considérable.*

« *Au lieu de* 1.665 *millions de roubles prévus par le budget pour* 1934, *le Commissariat à la Défense a dépensé* 5 *milliards, et pour* 1935 *le budget prévoit* 6 *milliards et demi.* »

....

Un aveu comme celui-ci devrait suffire à prouver l'état de misère de toute une population. Un pays auquel on inflige de tels sacrifices ne peut avoir qu'un niveau de vie matérielle très bas. Les chiffres cités expliquent qu'on n'ait pu dépenser que 1.100 millions en tout pendant ces *sept dernières années* pour l'organisation et la construction d'écoles (dans lesquelles les gosses étudient en deux et même trois équipes, faute de place) (2) et que le budget de la Santé publique soit si réduit (3).

Et pourtant Moscou continue à propager ce grossier canard que le budget de l'armée en U.R.S.S. ne représente que 10 % du budget d'Etat, alors qu'ailleurs il est beaucoup plus élevé. Pourquoi n'ajoute-t-il pas que ce sont 10 % d'un budget englobant *la totalité* de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et des transports du pays, alors qu'ailleurs ces choses ne font pas partie du budget de l'Etat ? Il ne le dit pas parce que s'étant habitué à réussir par le bluff il a conservé en lui une confiance sans limite.

Le discours de Toukhatchevski nous dit encore une chose intéressante :

« *Dans l'armée rouge,* 49,3 % *sont membres des Jeunesses communistes ou du Parti. Parmi les officiers, la proportion atteint* 68,3 %.

« *Parmi les chefs de régiment* (*colonels*), 72 % *sont membres du Parti, alors que dans le grade correspondant à celui de général de division il y en a* 90 % *et au faîte de l'armée parmi les chefs de corps d'armée il y en a* 100 %. »

On ne saurait trouver une armée active plus liée au régime qu'elle est appelée à soutenir et défendre et l'on comprend mieux la solidité de celui-ci.

Le discours de Toukhatchevski a été prononcé sur commande, naturellement, et plus pour l'étranger que pour l'intérieur, il veut dire : « Voilà ce dont nous disposons pour le prochain conflit, voilà ce que vaudra notre amitié ». Pour forcer la main aux hésitants, faire signer le pacte oriental et gagner la confiance de la bourgeoisie française, il n'y a rien de mieux qu'un tel bruit de canons, d'avions et de casernes.

La rénovation du patriotisme russe, que nous avons signalée l'année dernière dans le n° 178 de la *R.P.*, s'est donc déjà complétée par une préparation intensive à la guerre. Le marchandage de l'Est-Chinois, qui vient de se terminer « heureusement » comme il fallait le prévoir, aura servi de point de départ et maintenant la ronde continue, il est devenu de bon ton dans la presse soviétique de « jurer » par Pertinax et d'Ormesson. Le 22 mars dernier, les *Izviestia* reproduisaient en grande partie le fameux article du maréchal Pétain sur le danger du réarmement allemand (paru dans la *Revue des Deux Mondes*), et ceci voulait dire au lecteur : « Vous voyez, l'Allemagne s'apprête à nous attaquer, mais notre grand ami l'état-major français sera avec nous, ayons confiance. »

Le 23 mars, dans les *Izviestia,* Radek, cet as de dialecticien qui rachète ses fautes passées en faisant prendre les vessies pour des lanternes, expose qu'actuellement

« *...devant l'Europe se pose la question des* moyens de défense contre la réalisation du programme de politique extérieure de l'Allemagne. *Avant* 1914, *ceci aurait amené immédiatement une* coalition de puissances *contre l'Allemagne. Les Etats européens auraient opposé leur* programme d'expansion *à celui de l'Allemagne.* »

....

Mais comme il faut blanchir les capitalismes alliés et que des citations de Lénine n'y sauraient suffire, il ajoute :

« *Mais maintenant ni l'Angleterre, ni la France n'ont un tel programme d'expansion, elles sont trop occupées par leurs colonies...* »

Et ayant ainsi fourni une base à la dernière grande trahison bolchevique, il conclut :

« *Il y a donc nécessité d'une entente entre tous les peuples menacés par la politique allemande, entente ayant pour but une défense collective contre l'agression allemande...* »

Dans le même temps, on enseigne aux écoliers soviétiques l'amour de la patrie et aux jeunes recrues la haine de l'Allemand, tandis que Litvinov porte un toast au roi d'Angleterre, que Staline promet au lord du sceau privé d'atténuer la propagande communiste dans l'Inde et en Chine et que les élégants et jeunes généraux de l'Armée rouge se font remarquer par ces dames au bal des ambassades organisé à Moscou en l'honneur de Eden.

Il ne manquera même pas à ce[...] bleau l'approbation de généraux bl[...] émigrés, d'anciens chefs de l'inter[...] tion de 19 et 20, des généraux D[...] kine et Erdeli qui ont bien com[...] que :

« *...l'armée rouge se transformait* [...] *rement en armée nationale russe...* »

Vraiment, il aura fallu bien peu [...] temps et encore moins d'imagin[...] pour préparer la nouvelle dernière [...] après avoir vu en 14 la fonte fabri[...] par les ouvriers de Meurthe-et-[...] selle leur revenir sous forme de b[...] et d'obus, on verra celle fabriquée [...] les ouvriers de la « République S[...] liste » leur revenir sous forme [...] shrapnels et de bombes, puisque [...] Soviets ont commencé l'exportation [...] leur fonte au Japon (5).

La guerre amènera un nouveau [...] merwald, mais les bolcheviks n'en [...] ront plus.

M. Yvo[...]

---

(2) *Izviestia* du 28 février 1935.

(3) Voir la *R. P.* du 10 mars 1935.

(4) *Les Dernières Nouvelles* du [...] décembre 1934. (Quotidien édité à [...] ris par les émigrés russes libéra[...]

(5) *Izviestia* du 2 février 1935.

INDÉPENDANCE DU SYNDICALIS[ME]

Il existe deux secrétaires de féd[...] tions confédérées qui cumulent [...] fonctions syndicales avec un ma[...] de député.

Ce sont les citoyens Chaussy, se[...] taire de la Fédération de l'Agricul[...] et député de Seine-et-Marne, et [...] delle, secrétaire de la Fédération [...] Papier-Carton et député de la Ha[...] Vienne.

Ils siègent à la fois à la Cha[...] et au Comité Confédéral National[...]

Notre souscription

Reçu en février et mars :

Empin ....
Chapey ....
Collecte à la Conférence sur le Plan ....
Nony ....
Turpin ....
Girod ....
Roques ....
A. Chaneaux ....
Cuny ....
Etchécopar ....
Hollier ....
Josso ....
Arnaud ....
P. Rouquet ....
Richard ....
A. Pelletier ....
Franssen ....
Gionta ....
Piron ....
Narbaïts ....
Martel ....
Farsy ....
Martin ....
Garnier ....
Ménicucci ....
Barbet ....

TOTAL....................

A PROPOS DE LA FÉDÉRATION COMMUNISTE INDÉPENDANTE DE L'EST

L'étude de Rassinier sur la Fédération communiste indépendante de l'Est, parue dans la *R.P.* du février, nous a valu un certain nombre de lettres, qui veulent être injurieuses, émanant de membres du Cercle Communiste Démocratique, et une réponse collective de camarades du Doubs.

Nous publions cette réponse. Comme nous aurions publié la « brève mise au point du Cercle » que nous annonçait Rosen, le secrétaire même du Cercle, dans sa lettre du 25 février où il nous exprimait personnellement le dégoût que lui inspirent nos méthodes.

Rassinier, à qui nous avons communiqué naturellement la lettre de ses camarades du Doubs, y a fait une réponse.

Pour terminer, nous ajoutons quelques remarques, tant sur le fond de l'article que sur la discussion qui a suivi.

Lettre de plusieurs camarades du Doubs

Camarades de la *Révolution Prolétarienne*,

Nous ne désirons pas polémiquer avec l'ex-secrétaire de rédaction du *Travailleur*.

Mais, tout en vous exprimant notre triste étonnement de voir la *R.P.* — une revue qui se dit et que nous pensons sérieuse — accueillir sans réserve la prose massive, souvent extravagante et peu conforme à la vérité de Rassinier, nous tenons à vous faire part de l'indignation des membres de la F.C.I.E. qui ont lu le très fantaisiste « historique » de leur ancien camarade de Belfort. En leur nom, nous vous demandons d'insérer la simple mise au point que voici :

1° Le premier *Travailleur* mensuel, né en mars 1932, après les élections législatives, et non avant ni pendant, pouvait très bien ne pas périr dès le troisième numéro, comme l'affirme votre nouveau collaborateur. La preuve en est, c'est que les principaux militants de la F.C.I.E. ont fait vivre, et font vivre encore avec des abonnements, et sans un sou de la publicité, un Bulletin syndical de l'Enseignement depuis 1911, bimensuel jusqu'à la guerre, mensuel à partir de 1919-1920.

2° Rassinier n'a nullement retenu Renard lorsque celui-ci, en 1931, a quitté volontairement le P.C. avec une dizaine de camarades de la région de Valentigney. Il s'agissait bien, en effet, de bolcheviser « La Fraternelle », une des plus fortes coopératives autonomes de l'Est (2.900 adhérents, plus de 3.000 avant la crise économique : la diminution vient du fait que des ouvriers des usines Peugeot quittent la région à cause du chômage total ou partiel). Une résolution du rayon communiste de Belfort, publiée dans un numéro du *Semeur Ouvrier* en août ou septembre 1931, a en effet demandé l'exclusion de Renard et des autres administrateurs de la Coopérative, alors au P.C. Cette résolution était signée : Rassinier.

Hérard a démissionné de la F.C.I.E., fin 1933, pour des raisons autres que celles indiquées par Rassinier et que celui-ci connaît très bien.

3° Nous n'avons jamais été hostiles au « Front Commun ». La preuve ? C'est nous, ce sont les adhérents de la F.C.I.E. qui ont créé, qui ont organisé le Front Commun dans la région d'Audincourt. A Besançon, nos adhérents ont été des premiers à militer, dès février 1934, dans l'Unité d'action. A Belfort, Rassinier a participé à un Front Commun qui n'a pu vivre parce qu'imprégné du sectarisme de certains partis.

4° Les employés de la « Fraternelle », qui ont adhéré à la F.C.I.E., ne l'ont pas fait, comme l'affirme Rassinier, « par politesse et pour faire plaisir à Renard qui leur donne du travail ». Ces camarades, injuriés gratuitement par Rassinier, ces employés de la Coopérative ont souffert pour leurs idées politiques ou syndicales dans les usines Peugeot dont ils ont été chassés à cause d'elles, et rien que pour elles.

Lorsqu'ils travaillaient chez Peugeot, est-ce qu'ils avaient les opinions de Peugeot, leur employeur ? Si Renard n'était plus administrateur-délégué de la « Fraternelle », est-ce qu'ils auraient celles de son successeur, du nouveau « patron » ? Et, pour rappeler Rassinier à un peu plus de probité politique, est-ce qu'en 1922-23, lorsque E. Dabin travaillait à l' « Avenir Syndical » il avait les mêmes idées politiques que son administrateur-délégué ? (E. Dabin, ancien secrétaire du syndicat des métaux d'Audincourt, est un des premiers abonnés de la *R.P.*).

Rassinier n'a pas réfléchi en écrivant cela à l'adresse des militants de Valentigney qui sont sur la brèche depuis 1919 (certains même avant guerre) et qui ont su tenir debout, et faire prospérer, malgré vents et marées, malgré de violentes attaques du patronat et des staliniens, une institution vivante et très importante, la Coopérative, qui force l'admiration et le respect de la plupart de ceux qui la connaissent.

5° L'activité de la F.C.I.E., sur le plan politique, s'est confondue, en 1934, avec celle des autres partis, socialiste et communiste, contre le fascisme. A côté des militants de ces deux formations, et *tenant une place égale*, nos militants ont participé, à Besançon et environs, et surtout dans la région de Montbéliard, aux meetings antifascistes dans une large mesure.

Nous avons réussi à constituer ici, à Audincourt-Valentigney, un groupement antifasciste de 130 membres. Dès février 1934, nous en avons été les fondateurs, puis les animateurs, avec les S.F.I.O. et les S.F.I.C. qui, du point de vue numérique, ne sont certainement pas plus forts que nous. Dans toutes les grosses localités industrielles de Montbéliard, Audincourt, Valentigney, Hérimoncourt, Mandeure, Pont-de-Roide, ainsi que dans les villages d'alentour, nous nous sommes extériorisés et avons tenu les tribunes en tant que membres de la F.C.I.E.

Notre action ne s'est bornée qu'à cela ? Mais en quoi celle des « grands » partis, même celle du Parti Socialiste, où Rassinier est entré sans nous en avertir et sans démissionner de la F.C.I.E., est-elle supérieure ? Est-ce que Rassinier, à Belfort, a fait quoi que ce soit, en 34, dans le sens indiqué ?

6° A sa dénonciation de nos camarades du « Cercle Communiste Démocratique » de Paris (Groupe Souvarine-Rosen-Bernier), nous ne nous joignons nullement. Nous avons toujours entretenu avec ceux-ci des relations cordiales et nous affirmons hautement qu'ils n'ont jamais cherché à accaparer notre modeste mouvement en faveur du communisme rénové, parti d'un coin ignoré de province et qui, pour cette raison majeure, avait peu de chance d'aboutir. Nos amis parisiens ont apporté au *Travailleur* une aide dont nous leur savons gré. S'ils ont été parfois exigeants quant à la présentation du journal, dont malheureusement Rassinier pouvait *seul* assumer la charge parce qu'il habitait Belfort où était l'imprimeur, c'est qu'ils

avaient vraiment lieu de l'être. La typographie du journal a été souvent défectueuse; d'innombrables coquilles l'ont maintes fois rendu désagréable à lire. Le Cercle s'attachait surtout à fournir de la documentation sur la Russie, sur son régime intérieur, comme le fait la *R.P.* dans presque tous ses numéros; il combattait, et avec raison, cette « urssolâtrie » qui a causé tant de tort au mouvement ouvrier français.

Il a eu ce courage, dans le défunt *Travailleur*, de critiquer certains actes de Staline, alors que les pupistes, alors que Doriot, dans leurs journaux, alors que le *Populaire* (depuis le pacte de juillet) n'ont osé que rarement, très rarement, élever la voix sur la politique intérieure ou extérieure des « Soviets ».

Sur ce terrain, le Cercle Communiste Démocratique de Paris rejoignait votre revue, camarades de la *R.P.* Cette raison, au moins, aurait dû vous inciter à ne pas insérer les attaques de Rassinier contre eux.

7° Le *Travailleur* a disparu, étouffé par son secrétaire de rédaction qui en a fait cyniquement l'aveu dans vos colonnes. Que sa perte lui soit légère !

Pour nous, nous ne regrettons rien de notre effort passé, que nous continuons du reste. Celui-ci n'a pas abouti ? Certes; mais nous ne nous en croyons pas diminués pour autant. D'autres, plus expérimentés en matière journalistique, ont succombé avant nous. Les militants du *Cri du Peuple*, par exemple.

Si nous nous sommes trompés, nous osons dire que ce n'était ni à la *R.P.*, ni à Rassinier à nous jeter la pierre. Nous avons *essayé* de faire quelque chose; mais le succès n'a pas été avec nous. Est-ce une raison pour railler et diminuer une tentative honnête et désintéressée, surtout quand on y a participé deux ans durant, comme ce fut le cas de votre correspondant ?

En pensant à ce dernier, en qui nous avons eu confiance, nous éprouvons aujourd'hui un peu d'amertume. Une illusion de plus qui s'en va; une autre aussi, au sujet de la *R.P.* Et c'est tout.

Louis Renard, J. Carrez, Emile Dabin, M. Ducret, E. Ferrand, E. Mourlot, *tous anciens secrétaires ou encore secrétaires d'organisations syndicales (Enseignement et Métaux).*

II. - Réponse de Rassinier

1. Le premier numéro du *Travailleur* est paru en mai 1932, au début du mois. J'ai écrit qu'il avait été lancé « à la faveur des élections législatives » et cela suffit pour l'établir. J'ajoute que s'il était paru en *mars*, comme l'affirment les signataires de la protestation dont mon article fut l'objet, ce serait *avant* et non *après*.

Il pouvait très bien ne pas périr dès le troisième numéro. Mais, le fait que « les principaux militants de la F.C.I.E. font vivre un Bulletin syndical depuis 1911 » ne le prouve absolument pas : il est arrivé à bien des pères de famille d'élever un enfant et de ne pouvoir empêcher les autres de mourir. En tout cas, pour l'instant, « les principaux militants de la F.C.I.E. — je m'incline bien bas — qui font vivre un Bulletin syndical depuis 1911 » ne font pas vivre un *Travailleur* même mensuel...

2. Renard sait très bien que j'ai fait tout ce que j'ai pu pour le retenir au Parti communiste : comme il n'y a, là, que des impondérables, des conversations et des démarches personnelles, je n'insiste pas.

3. Il appartient à Hérard de dire pourquoi il a quitté la F.C.I.E. Je sais très bien qu'un motif d'ordre personnel a été déterminant en ce qui le concerne, mais ce motif n'a fait qu'aggraver un différend né à propos de Front Commun.

Quant à notre position sur ce point, voici ce qu'il en était :

Dans la F.C.I.E. même, Ducret était hostile à la tentative de Bergery, Renard lui était favorable. Personnellement, j'essayais de réaliser quelque chose dans ce sens à Belfort.

Au Cercle Communiste Démocratique, un seul membre, Jean Bernier, en était partisan et lui accordait tout son concours. Souvarine, Liénert, Souzy, Rosen, etc., se dressaient véhémentement contre.

Hérard était résolument *pour*.

Il n'est que de consulter la collection du *Travailleur* de décembre 1933-janvier 1934 pour s'en persuader. Comme le point de vue de Souvarine dominait...

4. Les employés de la « Fraternelle » n'ont peut-être pas adhéré à la F.C.I.E. par politesse, pour faire plaisir à Renard qui leur donnait du travail. J'accorde cette satisfaction aux trois d'entre eux qui protestent et même encore à quelques autres. Il est incontestable qu'à peu près tous ont milité... autrefois !

Seulement, je demande la permission de souligner cette bizarre coïncidence : à Valentigney même, à une ou deux exceptions près, il n'y avait pas de membres de la F.C.I.E. en dehors d'eux... Et tant que Renard est resté au P.C. ils y sont restés : quand il en est sorti, ils l'ont suivi...

5. Ici, alors, c'est de la franche rigolade.

A Belfort, et à Besançon, les militants de la F.C.I.E., s'ils faisaient autant et parfois plus d'efforts que ceux du P.S. et du P.C., ne tenaient pas, dans l'opinion, une place égale. A Valentigney, Audincourt, Montbéliard, non plus. Mieux vaut mettre tout de suite le point final au débat que de s'amuser à prouver que les S.F.I.O. et même les S.F.I.C. étaient, numériquement, plus forts que nous. Rien qu'à Montbéliard où il y a une municipalité socialiste, le P.S. comptait autant d'adhérents que deux ou même trois F.C.I.E. !... A Valentigney même, évidemment, nous pouvions soutenir la comparaison avec les deux partis cités plus haut, mais c'est sur la région tout entière et non sur Valentigney seulement qu'on peut raisonner. Sous cet angle, nous étions manifestement plus faibles que le P.S. et même que le P.C. La preuve : pour le Doubs et le Territoire de Belfort, il y a entre 1.500 et 2.000 membres au P.S., — 100 à 150 au P.C., et la F.C.I.E. n'avait que 60 adhérents !... J'ajoute que, dans les deux mêmes départements, la presse socialiste est lue à plus de 4.000 exemplaires, la presse communiste à 1.500 et, en 1934, le *Travailleur* n'avait pas 200 lecteurs !

Non, vraiment...

6. Je sais fort bien que Renard, Carrez, Ducret, etc., n'ont pas la même opinion que moi du Cercle Communiste Démocratique : j'ai eu, avec les uns et avec les autres, assez de conversations verbales ou épistolaires pour être convaincu et ne pas nourrir le moindre espoir de ce côté.

Libre à eux.

Pour ce qui est de savoir si Souvarine a cherché ou non à accaparer le journal, le lecteur le moins averti s'est rendu compte qu'il avait, au moins, très bien réussi à le subjuguer !... Et Ducret ne rêvait que d'en voir partir le siège pour Paris...

7. J'ai arrêté la parution du *Travailleur*, en effet. Mais si quelque chose est cynique, c'est précisément de m'accuser de l'avoir *étouffé*.

Avant d'en arriver à ce geste, voulant, tout comme Hérard, reprendre ma liberté, j'ai remis entre les mains de Renard toute l'administration du journal, livres de comptes, fichiers, etc...

Renard, Ducret, Carrez, Dabin, Mourlot, Ferrand, qui protestent si véhémentement, les Parisiens, qui ont tant aidé, étaient en mesure de continuer. Rien ne les en empêchait de le faire...

Il ne leur manquait que ma personne et mon travail, mais, moi je n'étais qu'une unité parmi tant d'autres dans les effectifs de la F.C.I.E...

Que ne l'ont-ils fait ?

Les communistes et les socialistes, qui « ne tiennent pas plus de place et ne sont numériquement pas »

» que la F.C.I.E., ont bien chacun leur journal : à s égales, on devrait pouvoir obtenir les mêmes résul-qu'eux !...

bien, me faudrait-il conclure que j'étais indispen- à la vie du *Travailleur* ?... A coup sûr, ce serait trop nneur et je ne demandais pas qu'un si bel hommage soit rendu.

intenant, je vais être cynique jusqu'au bout : la dis-on du *Travailleur* m'est légère, — légère des 16 à heures de travail quotidien que sa publication m'a deux années durant.

⁂

eci dit, moi non plus, je ne regrette rien : on ne tte pas un effort, on le corrige, on l'améliore. Renard, ez, Ducret, Dabin, Mourlot, Ferrand, continuent le je continue le mien. Ils sont, les uns et les autres, adés que la F.C.I.E. existe encore : ils ont perdu déjà d'illusions que je m'en voudrais de leur ôter encore là. Pour l'instant, ils reconnaissent qu'effectivement *ravailleur* n'existe plus. Il y a de l'espoir : un jour ra où ils conviendront qu'il en est de même de la I.E.

intenant, ceux dont je suis devenu « l'ancien cama- », dont certains sont allés jusqu'à porter contre moi ccusations les plus ignobles, dans des lettres adres- à la *R.P.*, n'ont relevé, dans ce que j'ai écrit, que s choses, les petits, tout petits détails donnés en nt. Ils n'ont même pas réussi à prouver le mal-fondé que j'ai avancé...

pourrais m'en réjouir.

m'en attriste : de toute évidence, ce n'est pas pour cela, pour épingler des riens que j'ai accepté de ayer à l'historique de la Fédération communiste indé-ante de l'Est...

suis profondément convaincu que notre tentative de un nouveau Parti était une erreur et que les moyens yés pour y arriver, la voie dans laquelle nous nous engagés, en étaient une plus grande encore : c'est qu'à la faveur d'une expérience vécue, j'ai voulu er.

est le problème, là est la question.

ce n'est pas en ergotant de la sorte, en cherchant des dans de la paille, en faisant dévier le débat exclu-ent sur des personnes, comme le font Renard, z, Ducret, etc., qu'on réfutera ce point de vue.

elfort, le 22 mars 1935. Paul RASSINIER.

III. - Quelques remarques

suis étonné de l'étonnement de Renard et de ses rades. La *R. P.* n'aurait pas dû accueillir sans ve l'étude de Rassinier. Mais, précisément, c'est gle de la *R.P.* d'accueillir des collaborateurs en liberté, leur laissant le droit d'avoir un point ue différent du sien. Rassinier en a usé; il a tenu e qu'il n'adoptait pas notre formule du pouvoir syndicats; il a exposé sa conception différente. doute pour qu'il n'y ait pas de méprise. C'était droit. Il ne pouvait pas y avoir davantage de mé- dans l'esprit de Renard et de ses camarades. sont mal venus à chercher querelle à la *R.P.* La ussion, si discussion il y avait, était entre eux et inier.

jouterai que cette discussion aurait gagné à por-sur les points importants de l'étude de Rassinier non sur des points secondaires; aussi à prendre autre ton.

problème important, à nos yeux, c'était celui formation d'un foyer régional, de sa vie brève sa disparition. Nous pensons que la renaissance ouvement révolutionnaire en France se fera pro-ement, non par un redressement en haut, mais par la formation à la base de foyers régionaux capables de vivre par eux-mêmes, intellectuellement et financièrement, et non par Moscou et même par Paris. De là l'intérêt que présentait pour nous la tentative de la Fédération communiste indépendante de l'Est et du *Travailleur* de Belfort. Pourquoi cette tentative avait-elle échoué? Là était la question. Nous avons demandé à Rassinier d'y répondre. Qui nous? Giauffret, dès juillet dernier, à un moment où il faisait office de cuisinier de la *R.P.*

A dire vrai, l'étude de Rassinier devait être précédée d'un « chapeau ». Celui-ci a manqué par suite d'un changement de sommaire, auquel s'est trouvé contraint le cuisinier de la *R.P.*, et qui a fait passer cette étude quinze jours plus tôt et d'un bloc. Je me proposais de dire brièvement à Rassinier qu'il avait tort de croire que l'effort du *Travailleur* avait été vain. Mais deux erreurs avaient été commises. Ce journal régional n'avait pas été assez régional. Il n'avait pas accordé assez d'intérêt à sa chronique locale, et régionale. Il était trop national. Ainsi, il se privait de sa base solide, de sa base régionale. Etait-ce la faute de son mariage avec le Cercle parisien? Pas seulement. Puisque les militants locaux n'avaient pas senti l'importance essentielle de cette partie du journal. Autre erreur : demander à la publicité les trois quarts des ressources. Il y a quelque chose de juste dans l'observation de Rassinier que nos publications négligent trop cette source de recettes. Encore ne faut-il pas vivre sur la publicité; sinon on risquerait de perdre son indépendance, de passer sous la tutelle de la publicité, et par là de la bourgeoisie. Il faut vivre par sa vente et ses abonnements. C'est la meilleure garantie d'indépendance.

La Fédération ne s'est pas développée, le *Travailleur* est disparu. Voilà les faits. Renard et ses camarades ne semblent pas avoir réfléchi sur cette expérience qu'ils viennent de faire. Ils n'en ont tiré aucune leçon. L'un d'entre eux, celui qui avait fourni le plus gros effort, tire cette leçon. Haro sur lui! Sans même rechercher s'il n'a pas raison partiellement, peut-être sur l'essentiel.

Cela surtout parce qu'il a osé porter un jugement — assez timide pourtant — sur Souvarine et sur le Cercle Communiste Démocratique. S'il est des gens qui pratiquent une critique sans gêne et qui dispensent même sur tous un mépris supérieur, ce sont bien ceux-là. Naturellement, ils ne permettent pas la moindre critique à leur égard. Ils se sont ameutés contre Rassinier. Et contre nous. Ils devraient savoir qu'on ne nous effraie pas facilement. Quand Rassinier écrit : « Je ne crois pas qu'il y ait eu pire dans le parti communiste », nous avons mille raisons de penser qu'il dit la simple vérité.

Aussi, la fin du *Travailleur* me paraît très explicable. Dans la tempête du printemps 1934, après le 6 février, un grand besoin de rassemblement contre le fascisme s'est fait sentir. Les petites organisations ont cherché à s'agglomérer à une plus grande; la Fédération de l'Est n'y a pas plus échappé que les autres. De là le point de vue de Rassinier. Par surcroît, c'était l'occasion bénie du divorce avec le Cercle Communiste Démocratique. C'est ainsi que je me représente la fin d'une tentative régionale intéressante. P. MONATTE.

Compliments réformistes

Le *Peuple* est très satisfait de la politique internationale de l'U.R.S.S. Son collaborateur de politique étrangère, une vieille connaissance, Maurice Harmel, écrit :

« *Nous nous félicitons qu'elle* [l'U.R.S.S.] *défende aujourd'hui des idées qui, depuis longtemps, nous sont chères...* »

FAITS ET DOCUMENTS

Une Bourse du travail à l'Exposition

Dans un article qu'a publié le Bâtiment Syndicaliste de mars, notre ami L. Clément-Camus a reproduit la proposition que, sur son initiative, la C.G.T. a faite en vue de la création d'une Bourse du Travail, à l'Exposition de Paris en 1937 :

La Confédération Générale du Travail, désireuse de participer à l'Exposition de 1937, a pensé qu'il serait intéressant de manifester ses préoccupations par une œuvre concrète qui exprimerait son esprit collectif et ses tendances sociales.

Elle pense que cette Exposition doit précisément comprendre, parmi ses diverses réalisations, une Bourse du Travail conforme aux données les plus modernes contenant, dans son ensemble, tout ce qui peut servir à l'organisation et à la culture ouvrière.

Les bâtiments de cet ordre existant actuellement, ne représentent plus, à notre sens, sauf exception, la vraie Maison commune conforme aux nécessités de l'action et de l'éducation ouvrière.

A notre avis, la Bourse du Travail devrait comprendre, en plus de ses services administratifs organisés rationnellement, des salles de réunions, petites et grandes, un bureau de presse, une salle de documentation conçue avec toutes les données modernes permettant d'obtenir dans tous les domaines d'ordre social, les renseignements les plus précis sur la situation économique, politique, intellectuelle du moment.

Nous pensons, en effet, que ce qui manque le plus actuellement, dans les grands centres de travail, c'est la coordination d'éléments de renseignements rapides, dont l'ouvrier ou le technicien ont besoin pour leur activité. En outre, la salle de documentation devrait posséder une bibliothèque technique, des graphiques renouvelés, un cinéma, etc., etc...

Enfin, une vraie Bourse du Travail devrait avoir la possibilité, par des expositions temporaires, de souligner tous les efforts ouvriers individuels ou collectifs, dans l'ensemble de la vie sociale et intellectuelle.

Il faudrait peut-être envisager une salle destinée au développement de la culture ouvrière dans les manifestations les plus générales et les plus spéciales : histoire du travail, développement, transformation des métiers, étude des moyens de travail collectif, étude de l'économie sociale, étude de l'art appliqué aux métiers, etc...

La C. G. T. dévaluationniste?

Notre ami Louzon a déjà marqué ici que les dirigeants de la C. G. T. avaient pour spécialité de monter dans tous les « bateaux » à la mode. Or, aujourd'hui, le « bateau à la mode » c'est la dévaluation de la monnaie. Précisément, au C.C.N. récent de la C.G.T. (20 mars) Jouhaux présenta, à la surprise de beaucoup, une résolution dévaluationniste. L'opposition assez vive de quelques délégués (Delmas, Liochon, Laurent) aboutit à un texte adouci. Voici le texte en question :

Poursuivant la réalisation de son Plan de rénovation économique dans le cadre national, la C.G.T. ne peut se désintéresser de la situation économique mondiale, aucun pays ne peut faire abstraction de l'interdépendance des diverses économies.

L'instabilité monétaire disloque le marché mondial, favorise les spéculateurs, développe les tendances autarchiques, ramène les échanges internationaux au système du troc. La situation qui en résulte est pleine de dangers. Il est nécessaire d'accomplir un effort dans la voie de la paix monétaire. Une entente internationale peut seule la réaliser. Elle doit créer un équilibre stable et dural[...] entre les différentes monnaies.

Cete entente internationale ind[...]pensable pour le redressement [...] l'économie doit s'accompagner [...] mesures nationales pour interdire [...] spéculation, organiser le contrôle [...] prix et faire que le seul crédit [...] l'Etat et le financement des trav[...] publics bénéficient de la réforme [...]fectuée.

La classe ouvrière devra trou[...] dans l'application de cette mes[...] nouvelle la garantie de l'adaptati[...] automatique des salaires et l'app[...]cation généralisée des contrats c[...]lectifs, garantissant une durée rédu[...]te du travail, de façon à ce qu'[...] nouvelles commandes correspon[...] réellement l'embauchage de ma[...] d'œuvre supplémentaire.

Une politique économique et dou[...]nière devra empêcher la hausse [...] coût de la vie.

EN SOUVENIR DE MARIE GUILLOT

Le 5 mars 1934, après une cruelle maladie, Marie Guillot mourait à Lyon, laissant à tous ceux qui l'ont connue le souvenir et l'exemple d'une vie entièrement consacrée au syndicalisme et à la classe ouvrière. En 1911, elle fonde le Syndicat des instituteurs de Saône-et-Loire, auquel elle ne cessa d'appartenir; elle maintient debout son syndicat après Chambéry; elle appartient pendant la guerre à ce noyau d'irréductibles qui se dressent contre le massacre; elle fonde en 1920 les groupes féministes de l'enseignement; elle est révoquée en 1921 étant secrétaire des Comités Syndicalistes Révolutionnaires; depuis cette date, sa vie est étroitement liée aux luttes de la minorité de la C.G.T.U. en faveur de l'indépendance du syndicalisme et de l'unité syndicale. Réintégrée en 1924, elle milite activement dans la Minorité syndicaliste de la Fédération de l'Enseignement, au comité des « 22 », à la *Révolution Prolétarienne,* et assure avec un dévouement inlassable la parution de l'*Action Syndicaliste* jusqu'à l'instant où la maladie la terrasse.

Nous avons pensé que les syndicalistes s'honoreraient en sauvant de l'oubli le nom de cette militante au grand cœur qui avait foi dans le syndicalisme et dans l'amitié et qui ne plia jamais.

Nous faisons appel à tous ceux qui ont connu et aimé Marie Guillot, qui, de près ou de loin, ont été ses compagnons de lutte, pour qu'ils participent, selon leurs moyens, à une souscription dont le montant serait consacré à l'achat d'une concession et à l'édification d'un modeste monument où re[...] seraient les restes de notre chère [...]marade.

Nous sommes persuadés que [...] groupe des camarades du Rhône, [...] assume le travail matériel nécess[...] par cette initiative, aura rapidem[...] réuni la somme indispensable (de tr[...] à quatre mille francs).

Nous comptons sur le dévouement [...] tous et nous remercions d'avance to[...] ceux qui s'intéresseront à notre proj[...]

Ont signé cet appel :

Le Syndicat unit. de l'Enseignem[...] de S.-et-L.; Mlle Balvet, Mme Br[...]che, Mme Garrioud, Mlle Poulier, B[...]nard, Fontaine, Geoffray, Jacqu[...] Chaudy, Laborde, Lavenir, Lég[...] Odin, Raffin, Soulinhac (Rhône[...] Giauffret (A.-M.); Boissel, Varè[...] Vergne (Ardèche); Anne Bize[...] (Cantal); Duquéroix, Lafort, Lé[...]tre, H. Mesnard, Robinet (Charente[...] Mme Beauvois, Philippon (Che[...] Danno, Lagain, M. et G. Meysson[...] (C.-du-N.); J. et J. Cornec, Allot [...]nistère); Barrué, O. et R. Boy[...] Caps, Gorce (Gironde); M. et A. [...]chard (Landes); Baldacci (Loire[...] et M. Rouquet, Ballereau, Thom[...] (Indre); Mader (Oise); Th. Ve[...] J. Jouveshomme (P.-de-D.); Cha[...]belland, Charbit, Hagnauer, Hasf[...] Marcel Martinet, Monatte.

Adresser les souscriptions à :

Brayet, 25, r. des Charmettes, Ville[...]banne (Rhône); C/C 182.94 Lyon;

Cornec, instituteur, à Daoulas (F[...]nistère); C/C 2967 Rennes;

Barrué, 39, rue A.-Comte, Tale[...] (Gironde); C/C 43.746 Bordeaux.

Pour tous renseignements, écrire [...] ces camarades et à Fontaine, insti[...]teur en retraite, à Villié-Morg[...] (Rhône).

La Cootypographie Courbevoie

Le Gérant : M. CHAMBELLAND.

COLLECTIONS DE « LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE »

Précis de Géographie Economique

par J.-F. HORRABIN
traduit de l'anglais par J. PÉRA

(45 Cartes)

Prix : 9 francs — *QUATRIÈME MILLE*

DEUX ANS D'INDOCHINE

Un Fleuve de Sang

Une brochure

Prix : UN franc

« Cette brochure est parfaite. »
Andrée VIOLLIS.

Expédiés franco contre un mandat envoyé à notre compte de chèques postaux :
RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE, 54, rue du Château-d'Eau, PARIS-Xe (Compte N° 734-99 Paris).

Vous ne connaissiez pas

la Révolution prolétarienne

REVUE BIMENSUELLE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE

« L'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes. »

Lisez les **numéros de propagande** que nous vous envoyons gratuitement.

Nous sommes des syndicalistes révolutionnaires, et nous voulons la RENAISSANCE DU SYNDICALISME d'action et d'indépendance qui faisait, avant la guerre, la force de la C. G. T.

Nous voulons l'UNITÉ SYNDICALE, indispensable contre le fascisme et contre la guerre.

Ni parlementarisme, ni fascisme,
Tout le Pouvoir aux Travailleurs !

Tout le Pouvoir au Syndicat !

Si notre mouvement ne vous intéresse pas, écrivez-nous d'arrêter nos envois.

S'il vous intéresse,

abonnez-vous sans tarder!

(Conditions d'abonnement en page de la couverture).

Voulez-vous savoir...

Où va la Révolution russe ?

Lisez

LA BUREAUCRATIE STALINIENNE ET L'ASSASSINAT DE KIROV

par LÉON TROTSKY

Une brochure in-8 raisin de 44 pages

Prix franco...... **3** frs
Par dix exempl. **20** frs

et

L'AFFAIRE VICTOR-SERGE

par MARCEL MARTINET

Une brochure in-16 jésus de 32 pages

Prix franco ...... **1** fr.
Par dix exempl. **7** fr. **50**

...et d'où elle vient ?

Lisez

L'AN I de la RÉVOLUTION RUSSE

par VICTOR-SERGE

Un volume in-16 jésus de 480 pages

Prix : **20** frs

et

L'INTERNATIONALE COMMUNISTE SOUS LÉNINE ET TROTSKY

Manifestes, Thèses et Résolutions des quatre premiers congrès mondiaux de l'Internationale Communiste

Un volume in-4 jésus de 220 pages

Prix franco : **25** frs

EDITIONS de la LIBRAIRIE DU TRAVAIL, 17, Rue de Sambre-et-Meuse, PARIS-Xe (Chèque postal 43-08)

Un livre à lire

HENRY POULAILLE

Les Damnés de la Terre

(1906-1910)

Roman

Prix : 18 francs — 1 vol. *(Editions Bernard Grasset)*

En vente à la LIBRAIRIE DU TRAVAIL, 17, Rue de Sambre-et-Meuse, PARIS-Xe

L'AVEU D'UN MILITANT

« ...J'avoue sincèrement que ce pénible travail e traduction (en une dizaine de langues) nous occa- onne des dépenses considérables, encore actuelle- ient nécessaires, et aussi que la diversité des langues ntrave considérablement notre action. Les traduc- ons exigent non seulement beaucoup d'argent, mais ussi beaucoup de temps. Elles interdisent toute ttention suivie pendant les congrès, et, chose plus egrettable encore, *elles font perdre aux discours toute ur portée*, sans préjudice des erreurs fréquentes qui mènent toujours des conflits. » Ainsi parlait le cama- rade Nathans, secrétaire de la Section des Chemin de la Fédération Internationale des Transports, 4e Congrès espérantiste ouvrier international (Bruxell 1924). Nathans est espérantiste. Soyez-le aussi.

Cours gratuit par correspondance à la Fédérati Espérantiste Ouvrière, 115, boulevard Aristide-Bria à Montreuil-Paris. (Timbre pour réponse). Envoi « Cours Elémentaire d'Espéranto » et abonnemen dix numéros du *Travailleur Espérantiste*, con 2 fr. 50 en timbres.



